

Aujourd'hui



S3 CANADIEN 1 BRUINS 1

Rencontre passionnante au Garden de Boston, où Brian Hayward, en grande forme, permet au Canadien de faire match nul avec les Bruins.

A5 FRANCOPHONIE

A neuf mois des premiers Jeux de la Francophonie, Ottawa tarde encore à se prononcer sur la question de la représentation du Québec.

F1 JOUETS

Les parents recherchent désormais les jouets classiques, qui ont fait leurs preuves, plutôt que les nouveautés coûteuses et trop fragiles.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... D12 à D18, E1
marchandises..... E1, E2
emplois..... E2 à E7
automobiles..... E7, E8
propositions d'affaires..... D4

Arts et spectacles

informations..... B6 à B9
horaires..... E11, E12
Bandes dessinées..... D15
Bridge..... C8
Carrières et prof..... D9 à D11
Dées..... E10
Economie..... D1 à D8
Editorial..... B2
Êtes-vous observateur?..... D12
Feuilleton..... D14
Horoscope..... D13
Le monde..... B10
Météo..... A2
Mots croisés..... E7, S10
«Mot mystère»..... E5
Television..... B1, B7, B8
Tribune libre..... B2

Vivre aujourd'hui

Alimentation..... C1 à C7
Consommation..... cahier F



Levy recyclait des BPC à St-Lazare

ANDRÉ NOËL
et JEAN-PIERRE ROGEL
collaboration spéciale

... grâce à la bienveillante négligence
du ministère de l'Environnement

Durant les cinq dernières années, le ministère de l'Environnement du Québec a laissé le propriétaire de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand, Marc Levy, recycler des huiles contaminées aux BPC dans son usine de Saint-Lazare.

Le ministère avait donné un certificat d'autorisation à la Lubrimax Ltée pour entreposer des huiles

usées, y compris des BPC, a appris *La Presse*. C'était tenter le diable, car la Lubrimax se spécialisait dans la distillation d'huiles industrielles.

Il n'y avait rien de plus facile pour M. Levy que d'accepter des huiles contaminées aux BPC, de les mélanger à d'autres huiles et de les renvoyer sur le marché sans indiquer qu'elles contenaient des BPC. Et

c'est ce que M. Levy a fait, même si c'était illégal.

Les agents Julien Auger et Raymond Dallaire, de l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec, interrogent actuellement des anciens employés de l'usine de la Lubrimax pour faire la lumière sur ces opérations qui se déroulaient grâce à la bienveillante négligence du ministère.

Un de ces anciens employés a affirmé à *La Presse* qu'il avait déjà été envoyé par M. Levy pour vider des dizaines de gallons de BPC pur (askarels) dans un transformateur brisé de la Northern Telecom, dans l'ouest de l'île de Montréal.

«Je me suis habillé comme un Esquimau pour rentrer là-dedans, a-t-il raconté, en demandant de taire son nom. On a récupéré quatre ou cinq barils, on a mis ça sur le camion et on est retourné à la Lubrimax.»

Son camarade a dit qu'il avait déjà vu des étiquettes signalant la présence de BPC sur des barils entreposés dans la petite

VOIR BPC EN A 2

Mulroney s'en tire avec un match nul

PIERRE GRAVEL et GILBERT LAVOIE

Le premier ministre Brian Mulroney a bien tiré son épingle du jeu, hier soir, devant les assauts conjugués de John Turner et Ed Broadbent qui lui ont porté de durs coups sans, cependant, réussir à lui faire perdre pied.

Le vrai débat a eu lieu en anglais



LYSIANE GAGNON
OTTAWA

sa peau (débat qui sera d'ailleurs le plus important en terme d'impact car il rejoignait tout le Canada anglophone) mais encore une fois, il me semble que Mulroney s'en est tiré mieux que ses deux adversaires, en démolissant avec efficacité leurs arguments contre le libre-échange, alors que Broadbent et Turner se livraient, de leur côté, à un féroce combat pour la seconde place.

Contrairement au débat de lundi où M. Broadbent était handicapé par son manque d'aisance en français, cette fois les trois chefs étaient sur un pied d'égalité.

Vers la fin toutefois, M. Turner semblait légèrement fatigué. Lundi, plus la soirée avançait, meilleur il était. Hier, c'était l'inverse. Quant à Broadbent, le grand perdant de lundi, il est revenu hier dans la course.

En outre, les journalistes anglophones étaient plus agressifs et posaient des questions plus détaillées que leurs collègues francophones. D'où un débat beaucoup plus houleux, plus intéressant aussi.

Le match-revanche auquel rêvait John Turner n'a pas eu lieu. Lors du débat de 84, M. Turner avait été massacré par M. Mulroney sur la question du patronage. Hier, M. Turner a tenté de prendre sa revanche en martelant le premier ministre d'accusations concernant ses nominations partisans. M. Mulroney s'est défendu en rappelant ses nominations non partisans et ses récents efforts pour relever l'éthique gouvernementale, admettant humblement ses erreurs du début.

M. Turner en a été réduit à répéter qu'il avait trop tardé à agir et semblait à court d'arguments quand l'animatrice est passée à une autre question. Quand Pamela Wallin, de CTV, lui a demandé pourquoi il s'était servi de ses propres nominations partisans au Sénat pour bloquer l'accord du libre-échange, M. Turner a alors tenté de faire glisser le débat sur son terrain favori (le libre-échange), mais M. Mulroney l'a ramené au «patronage» et lui a asséné le coup final en l'accusant de ne s'être jamais montré au co-

VOIR ANGLAIS EN A 2

Dans la version anglaise du débat des chefs, le leader libéral a répété son excellente performance de lundi pendant que son rival néo-démocrate retrouvait, en même temps que sa langue maternelle, toute l'aisance et l'agressivité nécessaires pour prétendre au titre de chef de l'Opposition.

C'est l'affrontement Turner-Mulroney sur le libre-échange qui a marqué le point culminant de cet affrontement qui a pris, vers la fin de la discussion, l'allure d'un véritable duel verbal pour savoir lequel des deux était le meilleur Canadien.

«Vous n'avez pas de monopole sur le patriotisme», a crié Mulroney, en rappelant que son père avait participé à l'ouverture de la Côte-Nord, il y a 35 ans. «C'est à titre de Canadien que je crois aujourd'hui que cet accord est bon pour le Canada. J'aime le Canada», a-t-il poursuivi.

M. Turner a donné la réplique sans hésiter, parlant aussi de son grand-père et de sa mère. «On a bâti ce pays d'est en ouest et du nord au sud pendant 120 ans, sans une seule signature avec les Américains. Et vous venez renverser tout ça».

«Avec une entente qui peut être résiliée en six mois? Soyez sérieux!», a retort Mulroney.

La question du lac Meech, par contre, n'a été abordée que pendant cinq minutes à l'occasion des discussions sur les questions féminines.

Le favoritisme

Par ailleurs, les accusations de favoritisme politique, qui avaient assuré la victoire à Brian Mulroney contre John Turner lors du débat des chefs de 1984, se sont retournées contre le leader conservateur dès le début.

C'est le journaliste David Alton, de la CBC, qui a sonné la charge sur le «patronage» en rappelant au premier ministre des le-

VOIR MATCH EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 1 et B 4

Les retraités de la Ville de Montréal forcés d'être clients d'une caisse pop

FLORIAN BERNARD

Devenir retraité de la Ville de Montréal, c'est devenir obligatoirement un client d'une caisse populaire du Mouvement Desjardins. Aucun moyen d'en sortir. Celui qui refuse d'ouvrir un compte dans une caisse Desjardins ne peut recevoir sa pension mensuelle.

Depuis 1975, l'administration de la caisse de retraite des employés de Montréal oblige tous les retraités — ils sont plusieurs milliers — à devenir clients d'une succursale du Mouvement Desjardins, faute de quoi ils ne peuvent toucher leurs dus. Aucune autre institution bancaire n'est accréditée auprès de la gestion des «fonds de pension». Aucun chèque n'est émis. Aucun envoi n'est fait par

courrier. L'employé à la retraite ne peut même pas se rendre directement à la Ville pour toucher son dû puisque aucun chèque n'est émis.

«Ce système constitue une violation flagrante des droits de la personne et un accroc incroyable à l'endroit des libertés individuelles», a déclaré à *La Presse* M. Clément Séguin, retraité de Montréal, qui s'apprete à déposer une plainte officielle auprès de la Commission des droits de la personne.

«Pour des raisons personnelles, je refuse de devenir un client des caisses populaires Desjardins. Je suis client de la Banque Nationale depuis un quart de siècle. J'ai demandé à l'administration de verser ma pension auprès de la banque de mon choix. C'est un privilège qu'on m'a refusé. Je n'accepte pas qu'on

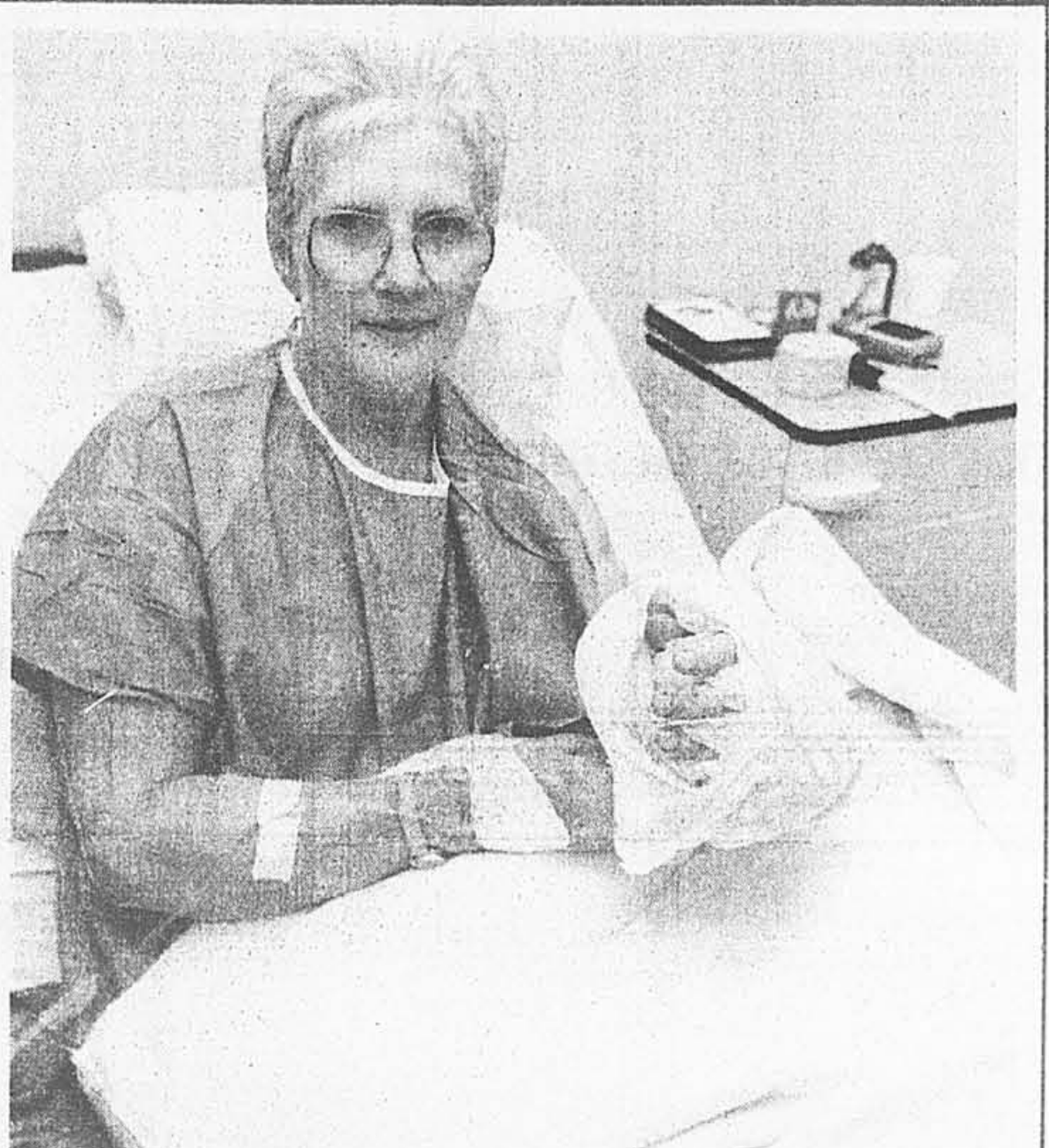
m'impose une institution bancaire particulière», a dit M. Séguin.

Le responsable de la rémunération à la caisse de retraite des employés de Montréal, M. Jacques Lemaire, a expliqué que la décision de verser la totalité des pensions dans les caisses du Mouvement Desjardins découlait d'un «système établi depuis plus de 10 ans, afin de donner un meilleur service centralisé aux retraités. Nous avons choisi le Mouvement Desjardins parce qu'il est celui qui compte le plus de succursales. Nous n'avons eu, jusqu'à maintenant, qu'un nombre très infime de plaintes».

M. Lemaire a toutefois reconnu que ce système brime sûrement ceux qui, pour diverses raisons, ne veulent pas devenir des clients des

VOIR RETRAITES EN A 2

SA MAIN «RECOURSUE»



Mme Marie-Paule Fortin-Trottier: «Ce n'est pas si pire que ça: c'est ma main gauche qui a été coupée et je suis droitrière...»
PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

L'opération a duré 26 heures

BRUNO BISSON

La main gauche emmitoufflée dans une grosse mitaine de coton et de gaze, Mme Trottier fait bouger ses doigts par petits mouvements prudents pour bien montrer qu'ils sont vivants, bien à leur place, après les 26 heures de chirurgie qu'il a fallu pour réparer les dégâts d'un malencontreux coup de scie.

«Je n'ai rien senti, dit-elle. Lorsque j'ai appuyé sur le bouton pour faire démarrer la scie, je me suis sentie comme pous-

sée vers l'arrière. Et quand la scie s'est arrêtée, j'ai vu que je n'avais plus de main.»

C'était le 15 octobre. Par un beau samedi après-midi, Mme Marie-Paule Fortin-Trottier, mère de huit enfants, institutrice à la retraite résidant à Saint-Côme, près de Joliette, rendait visite à l'une de ses filles. Elle a offert son aide pour de menus travaux de bricolage et en voulant couper une planche avec une scie électrique à onglets, elle a fait un faux mouvement.

La main a été tranchée net. Mme Trottier a crié, sa fille et son gendre sont accourus. Une

ambulance a été appelée et s'est fait attendre une demi-heure. Dans l'attente, la fille de Mme Trottier a eu la présence d'esprit de mettre la main coupée dans la glace. Des son arrivée à l'hôpital de Joliette, Mme Trottier a été transférée à Maison-neuve-Rosemont où une équipe de quatre chirurgiens-plasticiens, sous la direction du Dr Marc Bissonnette, a réussi à «replanter» la main. L'opération a duré 26 heures.

Et comme si un miracle n'attendait pas l'autre, Mme Trot-

VOIR OPERATION EN A 2

NOUVELLES FRONTIÈRES

PERMIS DU QUÉBEC

FLORIDE

FORT LAUDERDALE

A PARTIR DE 199\$

TAXE 7% S&H

VOL ALLER-RETOUR

MARTINIQUE

GUADELOUPE

PARIS

A PARTIR DE 349\$

TAXE 7% S&H

VOL ALLER-RETOUR

AMÉRIQUE DU SUD

35 AUTRES DESTINATIONS A SUPERS PRIX

AFRIQUE • EUROPE • ASIE

MONTRÉAL

800 1ST DE MAISONNEUVE

IMÉRO 288-4800

ONU: le Canada est favori pour un siège au Conseil de sécurité

Agence France-Presse
NEW YORK

■ Les milieux diplomatiques de l'ONU donnent le Canada favori dans la lutte triangulaire l'opposant à la Grèce et la Finlande qui se déroulera cet après-midi aux Nations-unies à l'occasion du renouvellement par l'Assemblée générale de cinq sièges de membres non permanents du Conseil de sécurité.

Si deux candidats — l'Éthiopie et la Colombie — sont virtuellement assurés d'entrer au Conseil le 1er janvier 1989 étant seuls candidats aux sièges revenant à leurs groupes régionaux respectifs, les trois autres sièges vacants — deux pour «l'Europe occidentale et autres», et un pour l'Asie, donnent lieu à une lutte extrêmement vive menée déjà depuis des mois dans les coulisses de l'organisation.

Les cinq sièges à pourvoir sont ceux actuellement occupés par l'Argentine, l'Italie, le Japon, la RFA et la Zambie dont les mandats arriveront à expiration à la fin de l'année.

Il est très rare que les pays appartenant au groupe «Europe occidentale et autres» ne se mettent pas d'accord auparavant sur les candidats à présenter au Conseil de sécurité. C'est pourtant ce qui est arrivé cette année. Le Canada, la Finlande et la Grèce ont tous trois maintenu leur candidature jusqu'au bout, tandis que dans le groupe asiatique le Bangladesh et la Malaisie faisaient de même. Un troisième candidat, Chypre,

Saint-Basile ne sera pas de sitôt débarrassé de ses barils de BPC

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Les gens de Saint-Basile-le-Grand risquent de passer les Fêtes avec leurs barils de BPC.

Selon le scénario le plus optimiste, ce n'est pas avant la mi-décembre que la population de Saint-Basile sera débarrassée des barils d'huile contaminée par les biphényles polychlorés qui n'ont pas brûlé lors du sinistre survenu le soir du 23 août.

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a dit «espérer que dans dix ou 14 semaines» — d'ici le 15 décembre et même «peut-être un peu plus tard» — les barils d'huile, toujours dans l'ancien entrepôt de M. Marc Levy, auront été transportés ailleurs.

Et, même le député libéral de Chambly, M. Gérard Latulippe, a pressé le gouvernement d'agir pour «éliminer une fois pour toutes» ce tas de barils, véritable

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

■ à Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;

■ à Montréal-Nord: au Foyer du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, de 9 h 30 à 16 h;

■ à L'Annonciation: dans le gymnase de l'Hôpital des Laurentides, de 14 h à 20 h 30;

■ à Beloeil: clinique sous les auspices des Chevaliers de Colomb, à la salle des Chevaliers de Colomb, de 14 h 30 à 20 h 30.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	4	nuag., aver.
Outaouais	-3	4	nuag., aver.
Laurentides	-2	4	nuag., aver.
Cantons de l'Est	-1	7	nuag., aver.
Mauricie	-1	7	nuag., aver.
Québec	-1	7	nuag., aver.
Lac-Saint-Jean	-2	4	nuag., aver.
Rimouski	0	6	var. aver.
Gaspésie	0	7	ciel couvert
Bas-Carneau	0	7	ciel varia.
Sept-Îles	0	7	nuag., brum.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-4	12	
Edmonton	-7	9	
Regina	-1	6	
Winnipeg	-3	0	
Toronto		8	
Fredericton		8	15
Halifax		10	15
Charlottetown		8	16
Saint-Jean		5	10

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 676
à quatre chiffres 3044

s'était retiré il y a quelques semaines.

Regain d'intérêt

La renaissance des Nations-unies et le rôle accru joué depuis deux ans par le Conseil de sécurité dans le règlement des conflits régionaux ne sont sans doute pas totalement étrangers au regain d'intérêt que nombre de pays membres de l'ONU portent à une candidature au Conseil, notent les observateurs.

Dans les milieux diplomatiques on n'exclut pas que l'élection à deux des trois sièges contestés puisse entraîner de nombreux scrutins secrets. Pour être élu, chacun des candidats doit en effet recueillir la majorité des deux tiers.

Ce sera la première fois que le Canada, qui a été membre à quatre reprises du Conseil de sécurité (son tour revient environ tous les dix ans), n'est pas automatiquement assuré d'un siège.

Interrogés par l'AFP sur les résultats à attendre du vote, nombre de diplomates ont prédit que le Canada assurerait son élection sans doute dès le premier tour devant la Grèce et la Finlande.

Côté canadien, l'ambassadeur Yves Fortier, qui a fait le «forcing» électoral jusqu'à la dernière minute dans les couloirs de l'ONU, affichait hier soir sa confiance sur les chances de son pays.

Soutien important

Il a indiqué à l'AFP que le Canada pouvait compter sur un soutien important et avait reçu des promesses de voix de la part de tous les groupes régionaux.

«bombe à retardement» laissée depuis près de deux mois dans une zone résidentielle. Vérification faite au ministère de l'Environnement, on estime que la mise en conteneur des barils et de toutes les pièces de métal de l'ancien entrepôt prendra 11 semaines «si tout va bien». La valin et Sanivan sont actuellement en train de réaliser la délicate opération.

De son côté, le député péquiste de Bertrand, M. Jean-Guy Parent, s'est insurgé contre le fait que Québec ait payé \$500 000 pour dresser, au-dessus de l'ancien entrepôt incendié, un chapiteau de toile qui s'est effondré dès la première neige. Et M. Parent a rappelé que Québec s'était engagé à ce que les résidents soient satisfaits de la compensation financière qu'on leur a versée pour les problèmes liés à leur évacuation de deux semaines. M. Lincoln a répliqué toutefois que Québec s'était engagé à ne défrayer que les frais encourus.

Frais «psychologiques»

M. Lincoln s'est engagé à «défendre comme étant valable» la réclamation additionnelle (\$2 000) faite par certains résidents pour les troubles psychologiques et le stress subis.

Quant à l'élimination des barils, M. Lincoln a indiqué que le Québec était déjà en pourparlers avec l'Alberta pour l'incinération de ces déchets dans la seule usine appropriée au pays. L'Alberta veut obtenir des précisions quant aux quantités de déchets, a-t-il dit. «Ce sera probablement l'alternative adoptée (l'incinération)», a-t-il dit.

Les conteneurs seront vraisemblablement transportés par train et envoyés directement à l'usine albertaine. Au ministère, on souligne aussi que le tout pourrait être dirigé «pour entreposage» à Senneterre, en Abitibi, si la Cour d'appel du Québec rendait rapidement son verdict sur l'injonction réclamée par les citoyens de la région.

SUITE DE LA UNE

BPC

Levy recyclait des BPC à St-Lazare

usine. Un autre ancien employé, Claude Martin, a affirmé quant à lui qu'il avait déjà vu un transformateur dans l'usine.

Jacques Derive, un biochimiste qui a été à l'emploi de la Lubri-max pendant six mois, en 1985, a été encore plus catégorique: «On recyclait des huiles de transformateur pour les remettre sur le marché après les avoir distillées et mélangées avec d'autres huiles».

M. Derive n'a jamais cherché à savoir si ces huiles contenaient des BPC. Mais tous les ingénieurs présumant que les huiles de la plupart des transformateurs construits avant 1977 contiennent des BPC à très forte concentration.

Selon M. Derive, le système de Marc Levy a pu permettre à l'homme d'affaires d'aller chercher des barils de BPC dans ses entrepôts de Saint-Basile et de Shawinigan. Cette manœuvre pouvait libérer de l'espace dans les entrepôts pour recevoir d'autres barils et faire des profits.

Le ministère de l'Environnement a relevé peu de traces de BPC dans des échantillons pris à la Lubri-max il y a deux ou trois semaines, a dit hier Michèle Pagé-Melançon, adjointe au directeur du bureau du ministère pour la Montérégie.

Mais des voisins affirment qu'un camion est venu vider une partie de l'usine peu de temps après l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, le soir du 23 août.

«Trois hommes sont arrivés vers minuit avec un camion», a indiqué Jaroslava Veleky, propriétaire d'une maison et d'une petite entreprise de construction, de l'autre côté de la rue.

«Le bruit qu'ils faisaient a fait japper mon chien, et ça m'a réveillée. J'étais un peu inquiète. J'ai remarqué qu'il y avait de la lumière dans les bureaux et que la porte était ouverte.

«Ils ont travaillé jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Ils ont creusé des trous autour de l'usine. Le lendemain, un gardien de sécurité est venu prendre un café et m'a dit qu'ils avaient déversé de l'huile dans les trous.»

La Presse a en effet constaté la présence de taches d'huile et d'un trou remblayé sur le côté de l'usine, à quelques mètres d'un fossé de drainage qui borde la terre agricole voisine.

Le ministère a commencé à faire garder l'usine le 29 septembre seulement. Des gardes de l'Agence Detek assurent depuis cette date une surveillance 24 heures par jour. Mais beaucoup de choses ont pu se passer avant.

On sait maintenant de façon certaine que Marc Levy se trouvait à Saint-Lazare la nuit de l'incendie à Saint-Basile. Il a pris la fuite vers la Floride peu de temps après (et reste toujours introuvable).

«Le matin suivant l'incendie, il est venu prendre un café vers 5 h 30 à notre restaurant», a indiqué Normand Ménard, fils du propriétaire d'un restaurant-panneau-station-service situé à quelques centaines de mètres de l'usine.

M. Ménard a d'ailleurs confié que les camions de la Lubri-max venaient régulièrement faire le plein à son garage. Un de ces camions appartenait en fait à une autre compagnie de M. Levy, la TDM Transport Ltée.

TDM Transport n'avait pas de permis de transport de déchets dangereux comme des BPC et d'autres polluants contenus dans des huiles industrielles, a dit hier Gilles Legault, de la direction générale des opérations au ministère de l'Environnement. Mais il est difficile de croire que le ministère ignorait ses activités.

En effet, TDM Transport vantait ouvertement son expérience en matière de BPC. Une annonce, parue dans la livraison de novembre 1985 de la Revue des pompiers, présente une photo d'incendie avec les lettres PCB dans un nuage noir. Le texte se lit ainsi: «Notre expérience... est votre sécurité. En urgence 24 heures. Camions Vacuum. T.D.M. Transport, 1381 boul. Cité des Jeunes, St. Lazare. 468-2513.»

Les lettres TDM Transport apparaissent sur la porte d'un petit camion-citerne qui se trouve actuellement dans l'usine désaffectée de la Lubri-max, à côté d'un grand yacht, d'une vieille moto et des tas de treillis métalliques.

Une visite des lieux a permis de constater à quel point le site était vétuste et inadéquat pour traiter des huiles industrielles.

Le bâtiment est en plein champ, au bord d'une grande route. Il reste environ 200 barils à l'intérieur, occupant seulement un dixième de la surface d'entrepôt. Plusieurs témoins soutiennent cependant que l'usine a déjà été pleine de barils.

Près d'un mur, il y a des citernes et des cuves où, apparemment, M. Levy faisait chauffer ses mélanges d'huile afin de les distiller. On n'a pu voir aucun bac de rétention, ni de système de ventilation.

Dehors: quatre citernes de 12000 litres, vides. Les tuyaux sortent de l'entrepôt et sont orientés vers le fossé de drainage. Des mares d'huile stagnent sur le sol boueux.

Jaroslava Veleky et Richard Mengl, deux voisins, soutiennent

que l'entrepôt dégageait souvent des odeurs très fortes.

M. Derive, un chimiste qui a déjà travaillé pour la Lubri-max, a signalé que les déchets d'huiles pouvaient facilement contaminer la nappe phréatique, qui se trouve seulement à quelques mètres de la surface. Le ministère n'a pris aucun échantillon de sol lors de ses prélèvements au début du mois. □

MATCH

Mulroney s'en tire avec un match nul

début du débat sa promesse de mettre fin à ces pratiques en 1984.

M. Mulroney a reconnu les erreurs de son gouvernement. «L'en porte encore les cicatrices», a-t-il dit. Il a soutenu avoir corrigé le tir.

«Vous vous êtes repenti à la toute dernière minute», a lancé John Turner. «Vous aviez promis de nettoyer tout ça et vous ne l'avez pas fait».

M. Mulroney a dû subir l'agressivité d'un autre journaliste, Pamela Wallin, de CTV, qui lui a rappelé qu'il avait encore promis des postes de juge et de sénateur pendant la campagne électorale en cours. Il a répondu qu'il avait fait des blagues.

Même John Turner a été pris à partie. On lui a rappelé qu'il avait bénéficié des nominations partisans de Pierre Trudeau au Sénat en utilisant les sénateurs libéraux pour bloquer l'accord de libre-échange. Il a rétorqué que le Sénat n'avait fait que retarder l'accord pour permettre au peuple de se prononcer.

Broadbent attaque

M. Broadbent, pour sa part, n'était pas en reste au chapitre de l'agressivité. Dès avant les premières escarmouches, pendant les remarques préliminaires de l'arbitre, le chef néo-démocrate se tenait debout devant son lutrin, attendant de porter ses premiers coups à M. Mulroney qu'il a accusé de s'être défilé, lundi, lors du débat en français.

Manifestement résolu à démontrer plus d'agressivité en anglais qu'il n'avait pu le faire en français, il s'est durement attaqué au chef du gouvernement sur la question du libre-échange et de la protection de l'environnement.

M. Mulroney a ignoré ces attaques en se cantonnant dans une déclaration générale où il a passé en revue le bilan de son administration. Tout au plus s'est-il permis de mettre ses adversaires au défi de cesser leurs critiques négatives et de prouver le bien-fondé de leurs attaques au sujet du libre-échange.

M. Turner, lui, a pris la même précaution que la veille, en français, en tentant de déamorcer les allusions à ses problèmes de leadership. Plaçant ensuite le débat sur le plan de la moralité, il a affirmé qu'une fois au pouvoir, ses ministres passeraient tout leur temps au cabinet à s'occuper des affaires de l'État plutôt que devant les tribunaux à se défendre d'accusations portées contre eux.

L'affrontement Broadbent-Turner, tous deux d'accord pour dénoncer l'accord de libre-échange, n'a pas fait diminuer l'agressivité du chef néo-démocrate. Au contraire. Chaque face-à-face des deux hommes s'est traduit par de vives attaques comme si, au-delà de l'union tactique contre l'adversaire au pouvoir, chacun devait faire la démonstration de son aptitude à diriger l'Opposition officielle.

M. Broadbent s'est particulièrement moqué de l'affirmation de son rival selon qui ce dossier est «la grande cause» de sa vie. «Vous passez votre temps à dire ça! Mais lorsque nous avons eu à prendre des votes importants en Chambre sur cette question, vous étiez absent deux fois sur trois!»

C'est cependant devant Brian Mulroney que M. Broadbent a lancé ses meilleures attaques sur le libre-échange. Frustré par le débat en français où il avait éprouvé des difficultés à discuter de ce sujet difficile, M. Broadbent a pris à témoin le président de l'Association des manufacturiers du Canada, M. Laurent Thibault, pour démontrer que le libre-échange mettrait en péril nos programmes sociaux et de développement régional.

«Lisez-moi une section de l'accord qui dit cela», a rétorqué Mulroney, l'accusant de faire peur sans raison aux personnes âgées.

La plus grande partie de l'heure consacrée aux problèmes liés à la condition féminine a été essentiellement constituée d'une répétition des propos tenus lundi sur la question de l'avortement et des garderies.

Sur les questions militaires, le leader néo-démocrate a été pris à partie par John Turner qui a dénoncé les intentions du NPD de retirer le Canada du Pacte de l'OTAN. M. Broadbent a admis que tel était son but à long terme et il a promis de préciser ses propositions avant la fin de la campagne.

Les trois chefs ont profité des dernières minutes de l'émission pour demander l'appui des Canadiens. Agressif jusqu'à la fin, M. Turner a mis l'électorat en garde contre les conservateurs qui s'approprient, a-t-il dit, «à détruire le rêve canadien». M. Mulroney, lui, a accusé ses adversaires de se cantonner dans les critiques négatives et a plutôt invité les électeurs à l'aider à «relever le défi du changement». □

ANGLAIS

Le vrai débat a eu lieu en anglais

mité parlementaire qui étudiait les nominations. «Je ne voulais pas détruire ces réputations», de protester M. Turner. «C'est ce que vous venez de faire!», de répliquer M. Mulroney avec toutes les apparences de l'indignation.

Dans la troisième heure, M. Mulroney a démolit l'argumentation apocalyptique de M. Turner sur le libre-échange, en ridiculisant sa réclamation d'un autre débat national («Ça fait six heures que nous en discutons!»). Quand M. Turner l'a accusé de «vendre le pays», M. Mulroney a bondi comme un tigre: «Vous n'avez pas le monopole du patriotisme! Ne me faites pas de procès d'intention! Ma famille...» Suivit une longue tirade sur ses racines ancestrales où il s'est arrangé habilement pour inclure les Néo-Canadiens. Quand M. Turner a affirmé que le Canada deviendrait une «colonie» américaine, M. Mulroney a eu recours à l'humour le plus condescendant: «Avec un traité commercial révoqué à six mois d'avis? Allons. Soyez sérieux. Soyez sérieux.»

Plus tôt, il avait fait un sort analogue aux assertions d'Ed Broadbent qui répétait que l'accord de libre-échange compromettrait les programmes sociaux et l'identité culturelle du Canada. M. Broadbent évoquait des hypothèses. M. Mulroney lui répondait sur les textes.

Contrairement au débat de 84 où son statut de chef de l'Opposition lui permettait de passer à l'attaque à tort et à travers, cette fois M. Mulroney jouait un autre rôle: celui du premier ministre studieux et réfléchi en contrôle de la situation et qui connaît ses dossiers, mais la moindre attaque faisait resurgir son instinct combatif et, de fait, il m'a semblé qu'à cause de cette combinaison de rôles qui lui permettait de jouer simultanément le chef de gouvernement «responsable» et le politicien batailleur qui n'en laisse pas passer une, M. Mulroney a eu le dessus dans la plupart des échanges.

L'autre échange marquant s'est produit entre les deux hommes qui se disputent, s'il faut en croire les sondages, l'Opposition officielle. C'était à qui, de Broadbent ou de Turner, passerait pour le «vrai», l'authentique champion de la croisade contre le libre-échange. M. Broadbent reprochait à M. Turner de se draper aujourd'hui dans le drapeau après avoir tergiversé sur la question durant des mois et s'être absenté de votes cruciaux au parlement. M. Turner s'est assez faiblement défendu, distribuant ses coups avec l'énergie du désespoir mais dans tous les sens — accusant par exemple le chef néo-démocrate d'avoir été pris de court par sa tactique de juillet, quand il a demandé au Sénat de bloquer le traité.

Le rituel rigide qui présidait à l'interrogatoire des chefs a aussi fait que c'est M. Turner qui a donné l'assaut à M. Broadbent, sur sa position controversée du retrait de l'OTAN. L'échange a été aussi violent que non concluant. □

OPÉRATION

L'opération a duré 26 heures

tier était capable de faire bouger ses doigts dès le lendemain.

Souriante et détendue sur son lit d'hôpital où La Presse l'a rencontrée, la patiente cherchait ses mots pour dire toute son admiration pour l'équipe de médecins qui a réussi à «recoudre» les muscles, tendons, veines et artères coupés et les os fracturés d'un seul coup de scie.

«Ne parlez pas seulement de moi, a dit Mme Trotter, mais surtout du Dr Bissonnette et de tous ceux qui l'ont assisté. Je trouve ça formidable ce qu'ils ont fait pour moi.»

Deux coupures

Le Dr Bissonnette s'étonne un peu qu'on s'épate d'une telle réussite. Pour lui, il ne s'agissait pas d'une première et la technique utilisée n'est pas, non plus, très nouvelle, précise-t-il.

En deux ans, son collègue Yves Saint-Laurent et lui ont réimplanté des doigts une vingtaine de fois. Et c'était la deuxième fois qu'ils permettaient à une personne de retrouver l'usage de toute une main grâce à la collaboration de deux autres chirurgiens, les docteurs Serge Côté et Hervé Genest.

«Dans le cas de Mme Trotter, c'était toutefois un peu plus compliqué puisque en plus de la coupure du poignet, elle s'est aussi coupé le dessus de la main. Tous les os du dos de la main étaient coupés. Et ce n'est pas parce qu'il y a deux coupures que c'est deux fois plus long et deux fois plus compliqué. La dernière fois que nous avons réimplanté une main, ça n'a pris que six heures.»

Mme Trotter a été admise à Maison-Neuve-Rosemont à 19 h, le samedi soir. À 20 h, sa main seule était en salle d'opération pendant qu'elle passait les tests de routine pré-opératoires. Les médecins s'employaient alors à recoudre les tendons, muscles et veines coupés par le deuxième coup de scie. Les os minuscules et délicats de la main avaient aussi pris un dur coup. Même qu'il en manquait, précise le médecin.

Vers 22 h 30, la patiente est en-

trée à son tour en salle d'opération. Pendant 16 heures d'affilée, les quatre chirurgiens se sont succédés au microscope pour replacer les tissus brisés et pendant tout ce temps, leur patiente n'était que légèrement endormie, sous anesthésie locale.

«Elle devait évidemment demeurer complètement immobile. Le plus léger mouvement est grossi des dizaines de fois au microscope», fait remarquer le Dr Bissonnette.

Il a fallu relier les deux parties des 18 tendons sectionnés qui permettent à la main de s'ouvrir et se refermer. Deux artères de la jambe de la patiente ont été greffées dans le poignet. Il a fallu aussi reconstituer sept veines coupées en deux sur le dessus de la main.

Ce n'est qu'au cours des cinq dernières heures de l'opération que Mme Trotter s'est retrouvée sous anesthésie générale.

«À cause de l'âge de Mme Trotter (elle a 60 ans), du temps qu'il fallait pour opérer et de la gravité des deux blessures, nos chances de réussite étaient à peu près de 50 p. cent. En général, nos chances de réussite pour la réimplantation d'une main sont de 70 p. cent», précise le Dr Bissonnette.

Des semaines de traitement

Le chirurgien souhaite pouvoir rendre à la main gauche de Mme Trotter environ 99 p. cent de ses capacités. Les résultats, jusqu'à maintenant, sont très encourageants. Mais la patiente n'est pas au bout de ses peines.

«Nous n'avons pas réparé les nerfs de la main, précise le médecin. Ce sera fait lors d'une seconde opération, dans une semaine ou deux. Il faut au moins trois semaines avant qu'un nerf greffé ne commence à s'allonger d'un millimètre par jour. Donc, avant que la main ne redevenue complètement sensible, il faut compter environ six mois.»

Mme Trotter devra aussi subir six mois de longues séances de physiothérapie. Son médecin ne sait pas exactement dans quel état seront les muscles de la paume de la main qui permettent aux doigts de se séparer ou de se rapprocher. Actuellement, ces muscles ne sont pas innervés.

Enfin, la patiente devra vivre avec des broches de métal dans le poignet et la main pour les deux prochains mois, le temps que les os fracturés se ressoient.

Le rétablissement complet pourrait donc être long.

Malgré tout cela, Mme Trotter prenait les choses avec philosophie lorsque nous l'avons rencontrée, entourée de sa famille dans sa chambre d'hôpital où elle demeurait encore trois semaines.

«Ce n'est pas si pire que ça, dit-elle tout bonnement. C'est ma main gauche qui a été coupée et je suis droitrière.» □

RETRAITÉS

Les retraités de la Ville de Montréal forcés d'être clients d'une caisse pop.

caisses pop. «Je reconnais qu'ils n'ont pas le choix. C'est la seule façon de toucher sa pension».

Pour le directeur des régimes enregistrés de retraite au siège social de la Banque Nationale du Canada, M. Michel Campbell, cette politique de Montréal est incompréhensible et inacceptable. «Aujourd'hui, grâce aux ordinateurs, il est extrêmement facile de transférer des fonds dans n'importe quelle institution bancaire. La Banque Nationale n'a jamais été approchée par Montréal en ce qui touche le versement des pensions. Nous sommes tout à fait disposés, bien sûr, à recevoir les pensions des retraités qui désirent faire affaire avec nous. C'est leur droit le plus strict.» □



Objectif: \$22 millions



43-3-01
MERCREDI 26 OCTOBRE 1988

Un bel Insectarium en forme... d'insecte

MARIANE FAVREAU

■ Le conseil municipal est appelé à voter des crédits de \$3,8 millions, demain, pour le projet de construction d'un Insectarium dans le parc Maisonneuve.

Un budget de plus de \$5 millions est requis pour ce projet, dont le tiers seulement devrait être défrayé par la municipalité. Les gouvernements du Canada et du Québec en subventionneront environ 46 p. cent du coût, et le secteur privé devrait contribuer 20 p. cent des fonds.

L'immeuble, inspiré d'insectariums du Japon, doit souligner le caractère original d'une telle institution: il doit styliser un insecte avec sa tête, son thorax, son abdomen, ses ailes et ses pattes.

L'implantation prévue dans le parc Maisonneuve, près du Jardin Botanique, «permettra d'avoir une vue aérienne de cet immeuble, en plus de la perception usuelle au niveau du sol», indique les documents de l'hôtel de ville. Sa construction devrait commencer incessamment pour se terminer en octobre de l'an prochain.

Le budget de construction sera un peu plus élevé que prévu, indique-t-on, à cause de la forme particulière et du caractère original du bâtiment. De plus, il est éloigné des services publics (eau, électricité, égouts). On donne également comme raison de son coût plus élevé le fait que le marché de la construction soit en plein essor à Montréal et que les travaux seront réalisés durant l'hiver. On envisage toutefois de réduire l'aménagement du jardin extérieur «à son strict minimum».

C'est le don de la collection d'insectes du notaire Georges Brossard qui a incité la direction du Jardin botanique à solliciter des subventions gouvernementales pour loger cette collection dans un bâtiment pouvant constituer un attrait important pour les Montréalais et les touristes. Récemment, la ville recevait une autre collection en don.

L'assemblée du conseil municipal qui se tient à partir de 19h, demain, sera également appelée à approuver, entre autres, un projet de construction d'une tour à bureaux de 22 étages, boulevard Maisonneuve entre Aylmer et City Councillors, ainsi que d'un immeuble de 19 étages angle Guy et de Maisonneuve.

Me Robert Lemieux pour défendre Hans Marotte?

YVES BOISVERT

■ Après une mésentente avec son premier avocat, le jeune militant d'Action Québec français, Hans Marotte, accusé d'avoir complété et d'être l'auteur d'une quarantaine de graffiti réclamant le respect de la loi 101, a demandé à Me Robert Lemieux de le représenter.

Me Lemieux, qui pratique le droit à Sept-Îles, n'a pu se rendre hier après-midi en Cour du Québec, où devait avoir lieu l'enquête préliminaire. Le juge André Durand a donc accepté de remettre la cause à la semaine prochaine.

Rappelons que Me Lemieux s'est fait connaître au début des années soixante-dix, au moment où il a défendu le felquiste Francis Simard, reconnu coupable du meurtre du ministre Pierre Laporte, de même que Jacques Rose, aussi membre du Front de libération du Québec (FLQ). Le plaignant devait aussi défendre Paul Rose, mais il avait été emprisonné et accusé de conspiration et d'appartenance au FLQ, accusations qui avaient par la suite été abandonnées.

Avant de se rendre en cour, Hans Marotte est allé encourager la quinzaine de manifestants du Parti indépendantiste, réunis devant le Palais de justice autour de leur chef et inspirateur, M. Gilles Rheaume. Là, l'étudiant de 20 ans a déclaré qu'il était prêt à «aller en prison pour la loi 101», mais que si cela se produisait, il y aurait «du grabuge».

Le chef du PI a profité de l'occasion pour pourfendre les trois chefs de parti fédéraux, qui débattaient tant bien que mal dans la langue de Molière la veille au soir: «On aurait dit trois croque-morts qui viennent de découvrir le Québec». M. Rheaume, précisant sa pensée, a souligné qu'il ne voulait pas dire par là que la «question nationale» était bonne pour l'enterrement.

Pinkerton ferme son département de service aux guichets automatiques

La firme appréhende la syndicalisation des préposés de ce département et craint pour sa réputation à la suite de l'arrestation d'un employé

BRUNO BISSON

■ La compagnie Pinkerton a décidé de fermer son département de service aux guichets automatiques parce qu'il lui en coûte trop cher d'assurances. La compagnie craint aussi de mettre sa réputation en danger à la suite des accusations de vol portées contre un de ses agents il y a un peu plus d'une semaine.

De plus, lors d'une réunion avec les 60 employés de son département ABM (automatic banking machines), lundi après-midi, les dirigeants de la compagnie ont fait savoir que la demande d'accréditation syndicale déposée récemment par ces employés au Syndicat des métallos, a été prise en considération pour décider de la fermeture du département.

Pinkerton opère quatre départements ABM au Québec, soit à Montréal, Québec, Sherbrooke et Ottawa, et seuls les employés de Montréal ont fait une demande d'accréditation. Par ailleurs, Pinkerton n'a pas an-

noncé la fermeture d'autres bureaux que celui de Montréal.

Les employés du département ABM de Montréal ont été informés lundi après-midi de la fermeture et de leur mise à pied prochaine. Une lettre de la directrice des ressources humaines de Pinkerton, Mme Helen Moller, leur a été remise. Ils ont été invités à la signer pour confirmer qu'ils avaient pris connaissance de la décision.

Un employé, qui a assisté à la réunion de lundi, a ajouté que les dirigeants présents ont avancé l'hypothèse qu'une quarantaine de personnes passent à l'emploi de la compagnie Loomis. Les dirigeants ont précisé qu'une entente officielle entre les deux compagnies avait été conclue et qu'elle était conditionnelle à l'obtention par Loomis des contrats abandonnés par Pinkerton.

Le contrat de service entre Pinkerton et trois banques à charte canadienne, la Banque Royale, la Banque Nationale et la Banque Laurentienne, arrivait à échéance le 1er novembre, soit mardi prochain.

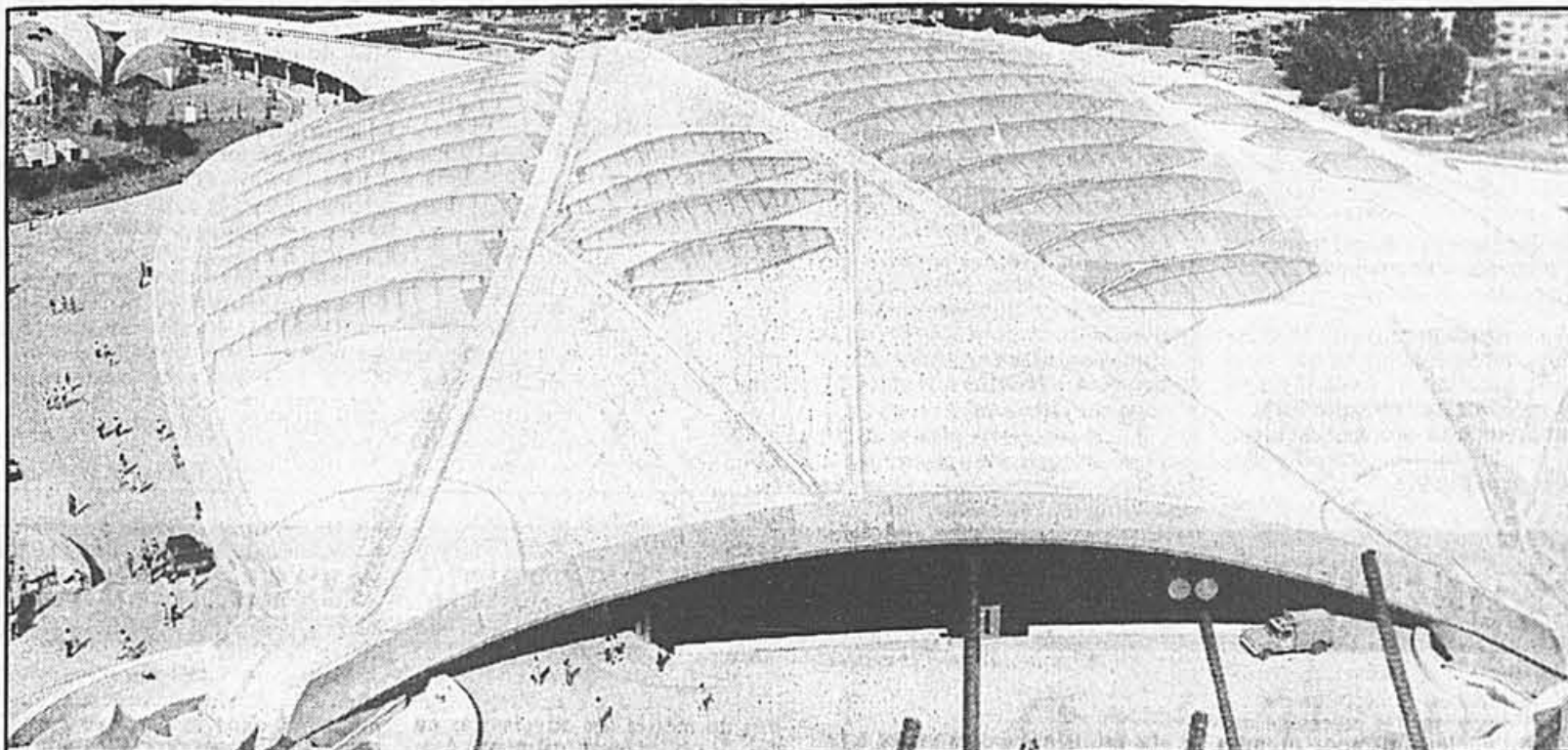
L'employé, qui a demandé que son nom ne soit pas mentionné, a déclaré que les di-

rigents ont été très clairs sur les quatre raisons qui les ont poussés à fermer le département ABM de Montréal.

Ils ont d'abord parlé de l'arrestation, le 15 octobre dernier, d'un gardien de sécurité affecté au remplissage des guichets. Ce gardien a été accusé du vol de \$88 000 survenu au guichet automatique d'une succursale de la Banque Nationale, à Repentigny, le 2 septembre dernier. Ils ont ensuite affirmé que les coûts d'assurances de la compagnie pour le département ABM allaient monter en flèche à la suite de cet incident. De plus, la direction de Pinkerton estime que les préjudices causés à sa réputation par cet incident sont sérieux et que la compagnie ne veut pas s'exposer une fois de plus à une telle situation.

Enfin, les dirigeants ont fait allusion à la demande d'accréditation syndicale qui aurait eu pour effet d'augmenter le salaire de ses 60 employés d'environ \$1 de l'heure.

Les dirigeants de Pinkerton joints hier par *La Presse* n'étaient pas disponibles pour commenter la nouvelle ou ont refusé d'émettre le moindre commentaire.



La RIO songe à transformer le vélodrome en musée de la nature où l'on créerait quatre micro-climats existant sur la Terre.

Un musée de la nature au Vélodrome et un parc aquatique rentabiliseraient le Parc olympique

FRANÇOIS FOREST

■ Le Parc olympique n'est pas un éléphant blanc et atteindra son seuil de rentabilité d'ici trois ou quatre ans si les projets de la Régie des installations olympiques (RIO) concernant la transformation du vélodrome et l'aménagement d'un parc aquatique aux côtés des piscines, se réalisent.

Cet avis a été livré hier par le président sortant de la RIO, M. Jean Deschamps, qui a indiqué que la mise en marché visant la location des vastes espaces du toit (13 étages) et la fréquentation de l'observatoire de la tour (400 000 visites cette année) devrait faire l'objet d'une volonté unifiée de la part des gouvernements municipal, provincial et fédéral.

À l'heure actuelle, la RIO et la ville de Montréal étudient la possibilité de transformer le vélodrome en musée de la nature où l'on créerait quatre micro-climats existant sur la Terre et dans lesquels évolueraient des spécimens du jardin zoologique du parc Angrignon, de l'Aquarium de Montréal et du Jardin botanique.

Cette vocation nouvelle du vélodrome aurait l'avantage, selon

M. Deschamps, de permettre une meilleure utilisation de l'édifice, maintenant qu'il est établi que le cyclisme n'y fait pas ses frais et que les divers exposants, la toile étant bien en place, relèvent l'immense et nouvelle aire de jeu du stade olympique. En 1989-90, en vertu de contrats déjà signés, le stade atteindra sa vitesse de croisière avec 238 jours de location.

Par ailleurs s'il est entendu que le conseil d'administration de la RIO veut vendre l'arène Paul Sauvé — autre façon d'abaisser le déficit — l'unanimité des membres serait loin d'être faite en ce qui a trait à la réalisation d'un parc d'amusement aquatique. Ce

projet de \$5 millions comprendrait une «piscine à vagues de trois pieds», un immense bain tourbillon pour adultes, une plage pour enfants et des aires de repos. S'y grefferaient trois points d'alimentation, une chute d'eau, une rivière «paresseuse» où les plaisanciers se laisseraient dériver sur des caoutchoucs, trois glissades d'eau et un jardin japonais.

Plus modeste que le projet des promoteurs arabes déjà soumis (\$12 millions), et refusé par le ministère des Approvisionnement et Services de Québec de qui relève la RIO, cet aquaparc aurait, dit-on, l'avantage d'augmenter l'intérêt pour les piscines en retenant la clientèle.

C'est précisément de ce genre de rentabilité que les administrateurs de la RIO devront débattre. Car, l'ajout d'un parc aquatique bruyant (1 000 visiteurs par jour attendus avec des pointes à 2 000), dont la rentabilité à moyen terme n'est pas évidente, ne cadrerait pas nécessairement avec l'atmosphère culturelle et sportive du complexe olympique.

Et M. Adrien Berthiaume, membre du C.A. de la RIO, de confier à *La Presse* qu'il y a sûrement moyen de trouver d'autres façons d'augmenter la clientèle des piscines... Il voit mal comment les baigneurs du dimanche assureraient la rentabilité du parc.

Taillibert réclame encore \$4 millions

■ L'architecte français Roger Taillibert, qui a déjà reçu \$10,4 millions en capital et intérêts de la part de la RIO et de la ville de Montréal pour les plans et devis du complexe olympique, pourrait recevoir de nouveaux honoraires en considération des plans qui ont été utilisés par la firme Socodex Lavalin pour le parachèvement du stade et du toit.

L'architecte réclame \$4,3 mil-

lions supplémentaires. Cette réclamation a été prévue dans le jugement du juge Charles Gonthier, rendu lors de la poursuite de \$32 millions que l'architecte intentait contre la Régie.

Le nouveau président de la RIO, M. Jean-Marc Bard, aura à traiter 75 dossiers de réclamations parmi lesquels figurent 39 poursuites ou réclamations dirigées contre la RIO. Les deux prin-

cipales réclamations qui attendent le nouveau président proviennent des Terrasses Zarolet (\$24 millions), Socodex-Lavalin (\$18 millions) pour des travaux effectués qui ne seraient pas compris dans le contrat clé en main. Déjà, la RIO s'est entendu hors cour (\$7,9 millions) avec le géant des travaux du chantier olympique, la firme Désourdy-Durand.

Madame X est accusée d'avoir fraudé la RAMQ

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Une ancienne animatrice de radio, Mme Reine Charrier, 62 ans, connue aussi sous le pseudonyme de Madame X, figure au nombre des dix personnes qui auront à répondre à une série d'accusations relatives à des fraudes ou tentatives de fraude aux dépens de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

L'an dernier, en enquêtant sur un cas particulier, les enquêteurs de la RAMQ ont mis au jour l'existence d'un présumé système frauduleux impliquant des Mexicains et des Québécois ayant effectué un séjour au Mexique.



Madame X, Reine Charrier

L'enquête a permis d'établir que des vacanciers québécois auraient été sollicités par des individus qui offraient, à vil prix, de faux reçus de soins médicaux.

À leur retour, ces Québécois auraient fait parvenir ces faux documents à la Régie de l'assurance-maladie dans le but d'obtenir le remboursement de frais médicaux pour des soins qu'ils n'avaient jamais reçus.

Un jeune homme de Beauport a été condamné à trois mois de prison, l'an dernier, en rapport avec cette affaire.

À la demande de la RAMQ, l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec a été ensuite saisie du dossier et l'enquête vient de donner ses premiers résultats.

Six personnes, Sylvain Castonguay, 34 ans, de Québec, Gilles Doyon, 36 ans, de Saint-Georges-de-Beauce, Jocelyn Demers, 29 ans, de Saint-Apollinaire, Carole Ferland, 33 ans, d'Ancienne-Lorette, Michel Vanier, 38 ans, de Pointe-aux-Trembles, et François Charrier, 36 ans, de Sainte-Foy, le fils de Reine Charrier, ont comparu, hier, au Palais de justice de Québec, sous des accusations d'utilisation de faux, de fraude ou de tentative de fraude, aux dépens de la RAMQ. Les montants de leurs réclamations à la RAMQ oscillent entre \$500 et \$5 000.

Quant aux quatre autres prévenus, dont Reine Charrier, ils comparaitront sous peu par voie de sommation.

André Charest condamné à une autre peine de 40 ans

Pour agression sexuelle sur une fillette

PIERRE BELLEMARE

■ André Charest, qui a déjà été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre du jeune Steve Mandeville, a reçu une autre sentence de 40 ans de prison, hier au Palais de justice de Longueuil, pour avoir enlevé, séquestré et agressé sexuellement une fillette de neuf ans.



André Charest

Il est probable que la défense, représentée par Me Johanne Saint-Gelais, en appelle de cette sentence rendue par le juge Guy Fortier, des Sessions de la paix, en présence du procureur de la Couronne, Me Marcel Patenaude. On estime que la sentence est particulièrement sévère en de telles circonstances.

Selon certains avocats rencontrés dans les corridors du Palais de justice, une telle offense, pour laquelle Charest a d'ailleurs plaidé coupable en mars dernier, se traduit par une peine variant entre dix et douze ans de prison.

C'est en décembre 1985 que l'accusé a demandé à la fillette de neuf ans de le suivre dans son auto, stationné aux abords de l'arène de Chambly. Au terme d'une «ballade» qui devait durer environ une heure, et qui permettrait à Charest d'abuser de sa victime, celui-ci a abandonné la fillette par une température très froide, en bordure de la route à Saint-Denis-sur-Richelieu.

A peu près à la même période, il a également été condamné pour entraîner jusqu'à sa voiture Steve Mandeville, jeune hockeyeur de Sorel qui jouait sous les ordres de Charest.

Le petit Mandeville était trouvé mort peu après dans un bois des alentours de Sorel. C'est pour ce crime que Charest a été condamné à une peine d'emprisonnement à vie, avec une possibilité d'être libéré après avoir purgé 25 années de sa sentence. Quant à sa sentence de 40 ans de prison, elle est concurrente à sa première peine.

Accusé d'indécence sur sa fille et d'autres enfants

■ Un homme de 41 ans doit subir son enquête sur cautionnement aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, où il a été accusé d'inceste et de grossière indécence sur sa propre fille et d'autres enfants de L'Acadie, un village situé près de Saint-Jean.

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée afin de protéger sa fille âgée de 10 ans, aurait agressé l'enfant à plusieurs centaines de reprises depuis quatre ans. Il aurait par la suite commencé à s'en prendre à d'autres enfants du village en les invitant chez lui au nom de sa fille ou lorsqu'ils venaient voir cette dernière. Il aurait également menacé certains enfants.

L'homme a passé les années 1986 et 1987 à la maison à la suite d'un accident de travail dans la construction.

Les abus ont cessé en juin, quand sa femme l'a soupçonné d'agression sur leur fille. La dame a porté plainte à la direction de la protection de la jeunesse fréquentée par l'enfant mais aucune enquête n'a eu lieu avant l'automne.

Cahier
SPECIAL

SAMEDI
DANS

La Presse

L'enseignement privé

UNE TRADITION
D'ENCADREMENT

Bien que marginal, le secteur privé est en progression constante au Québec, et ce parce qu'il répond à un besoin réel des parents qui choisissent pour leurs enfants un milieu discipliné et des valeurs sûres. Dans ce cahier spécial, on traite du financement des écoles privées, du pensionnat qui revient à la mode, de quelques institutions spécialisées, etc.

Les cégepiens débrayent pour protester contre le régime de prêts et bourses

MARTHA GAGNON

■ Des centaines d'étudiants de 22 cégeps de la province doivent faire la grève ce matin pour protester contre le régime de prêts et bourses qui est l'objet de contestations depuis 1986.

Le mouvement de débrayage devrait durer jusqu'à la fin de la semaine. Les étudiants prévoient dresser des lignes de piquetage devant les institutions pour s'assurer qu'aucun cours ne sera donné. «Le ministère de l'Éducation refuse de bouger, alors c'est nous qui allons bouger», déclarait hier Stéphane Lessard, membre de l'exécutif de l'Association nationale qui regroupe 100 000 étudiants.

Des assemblées générales, certaines houleuses, ont eu lieu hier dans plusieurs collèges où les étudiants ont voté, à main levée ou par scrutin secret, sur les propositions de l'ANEQ qui recommandait plusieurs moyens de pression. En plus des trois jours de grève, les étudiants participeront à une manifestation dans les rues de Montréal, vendredi. Ils profiteront aussi du Conseil général du Parti libéral pour protester, à l'hôtel Méridien, le 29 octobre.

À certains endroits, les étudiants ont refusé d'emboîter le pas. Il s'agit des cégeps d'Alma, de Joliette, de Sherbrooke, de Ro-

semont et de Val d'Or. Dans d'autres collèges, les associations ont reporté la tenue de leur assemblée à aujourd'hui ou à demain.

Au Cégep du Vieux-Montréal, c'était la confusion totale. Les 2 000 étudiants réunis dans le gymnase ne sont pas parvenus à prendre une décision. Dès le début de la réunion, l'exécutif de l'association étudiante a perdu le contrôle de la situation. «On a l'air d'une belle gang de niais qui ne savent même pas sur quoi ils doivent voter», criait une jeune fille au micro. «C'est une farce monumentale. Revenez nous voir avec quelque chose d'intelligent», lançait un autre étudiant à l'intention de l'exécutif. Excédé, un garçon a invité tout le monde à quitter la salle. «Sortons d'ici si on ne veut pas se faire avoir. Comme ça, on est sûr qu'il ne se passera rien.»

Les étudiants sont sortis après avoir laissé entendre qu'ils n'étaient pas intéressés à faire la grève pour le moment. Car, à cet endroit, un autre conflit, celui des employés des cafétérias a déjà perturbé l'horaire des cours.

Au Cégep Maisonneuve, le vote était serré: 55 p. cent des étudiants étaient en faveur de la grève. Au cégep Rosemont, seulement sept p. cent étaient favorables.

La question des prêts et bourses

refait surface à chaque année. Les étudiants voudraient que le ministère de l'Éducation modifie les critères d'attribution pour que l'étudiant soit considéré comme une personne entièrement autonome, dès qu'il quitte la maison familiale.

«Le gouvernement ne doit pas se fier à l'épaisseur du portefeuille des parents. Une étude du Bureau de statistiques du Québec démontrait en 1986 que 60 p. cent de ceux-ci n'apportaient aucune aide financière à leurs jeunes une fois qu'ils sont partis du foyer», a expliqué Stéphane Lessard, de l'ANEQ.

L'assemblée a tourné au vinaigre, au cégep du Vieux-Montréal. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse



Projet de loi 107: les commissions scolaires vont demeurer confessionnelles malgré tout

ANDRÉ PEPIN
du bureau de LA PRESSE
QUÉBEC

■ La problématique des commissions scolaires confessionnelles demeure entière, au moment où le gouvernement va de l'avant avec son projet de loi 107 sur la l'instruction publique.

Le projet de loi vise la formation de commissions scolaires linguistiques, mais le gouvernement entend d'abord soumettre sa décision à la Cour d'appel du Québec, dès l'adoption de la loi 107, actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale.

Les commissions scolaires protestantes et catholiques des deux grandes régions de Montréal et Québec demeurent donc telles quelles pour le moment, malgré l'opposition d'un nombre important de groupes de pression entendus au cours d'une commission parlementaire.

Le problème de fond, que le gouvernement Bourassa n'a pas réussi à solutionner

réside dans l'article 93, de la constitution canadienne, qui garantit des droits confessionnels aux deux principales communautés, protestante et catholique.

À l'étape de son adoption de principe, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, n'apporte que de légères modifications au projet 107, notamment en retirant du projet le droit de vote des comités de parents aux conseils scolaires.

L'épineuse question des commissions scolaires linguistiques est reportée à la prochaine ronde de négociations constitutionnelles, a soutenu le ministre Ryan.

«Certains auraient souhaité que nous recherchions tout de suite un amendement constitutionnel. Mais nul n'a réussi jusqu'à ce jour à mettre de l'avant une formule précise d'amendement qui permettrait de concilier les droits confessionnels et les droits linguistiques», a souligné M. Ryan.

Les modifications

Le ministre affirme par ailleurs avoir tenu compte des représentations des groupes pour apporter certaines modifications à

son projet de loi. Par exemple:

■ le droit de vote, que la version originelle accordait aux représentants des parents à la table des commissaires, sera retiré. Seuls pourront donc voter aux réunions des commissaires les membres régulièrement élus au suffrage universel;

■ le pouvoir que se voyait attribuer le ministre de suspendre l'application d'une décision d'une commission scolaire est aboli;

■ le pouvoir d'estimer en justice que la version originelle du projet de loi accordait à divers organismes tels le Conseil d'orientation et le comité d'école est aboli;

■ la formation d'un comité exécutif au sein de la commission scolaire sera obligatoire;

■ la représentation de la minorité linguistique au sein de la commission scolaire, là où elle sera justifiée par le nombre, sera assurée par l'addition d'un commissaire parent ayant le même statut que les autres commissaires.

Les parlementaires entreprennent la deuxième lecture du projet de loi.

Ouverts le dimanche de 11 à 5?

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Tous les commerces d'alimentation et les grandes pharmacies pourront ouvrir leurs portes le dimanche pendant un nombre d'heures limitées, vraisemblablement de 11 heures à 5 heures.

Les commerces de trois employés et moins pourront eux aussi ouvrir le dimanche et plus tard la semaine, tandis que les heures d'affaires de tous les commerces seront prolongées jusqu'à sept heures les lundi, mardi et mercredi.

Voilà la solution qu'aurait proposée hier soir le ministre Pierre MacDonald au caucus des députés libéraux.

C'était la deuxième fois hier que le caucus des députés libéraux se penchait sur cette question délicate des heures d'affaires.

À l'issue du caucus, le ministre MacDonald a refusé de dévoiler sa proposition, se limitant à dire que les députés l'avaient acceptée et qu'elle pourrait rallier un maximum d'intervenants.

M. MacDonald avait expliqué son refus de dévoiler le contenu de la proposition par le fait qu'il attendait encore des réponses de certains intervenants avant de la finaliser.

La proposition devait être rendue publique mercredi prochain, après avoir passé l'étape cruciale du Conseil des ministres.

Hier soir, M. MacDonald s'est contenté de dire que sa proposition avait fait «consensus» parmi les députés libéraux, mais qu'elle restait à être finalisée avant d'être soumise au Conseil des ministres.

Il a dit encore espérer pouvoir passer un projet de loi cet automne pour régler cette délicate question. Mais il a rappelé qu'après le 15 novembre, il faudra le consentement de l'Opposition pour proposer un projet de loi.

Rapport Richard

Le consensus trouvé hier sera «une nouvelle formule, arrêtée après le dépôt du rapport sur les heures d'affaires», a dit le ministre MacDonald.

«La formule sera à mi-chemin entre une libéralisation complète des heures d'affaires et une fermeture le dimanche et ne consisterait pas à garder le statut quo», a pour sa part signalé l'auteur du rapport, le député de Nicolet, M. Maurice Richard.

Le rapport Richard, soumis voilà deux semaines au députés libéraux, avait été critiqué par ces derniers, en plus de soulever un tollé, autant chez les petits commerçants que chez les pharmacies à grandes surfaces.

Il proposait d'étendre les heures d'affaires la semaine et de permettre l'ouverture le dimanche à des commerces dont la surface n'excède pas 3 000 pieds carrés. Les pharmacies Jean Coutu, qui n'auraient pu vendre autre chose que des médicaments le dimanche, ont riposté récemment en faisant signer 200 000 pétitionnaires contre le rapport Richard.

Devant l'absence de consensus, le ministre s'est remis au boulot, avec une poignée de fonctionnaires et son adjoint parlementaire, le député de Vimont, M. Jean-Paul Théorêt.

Ils ont consulté à nouveau les intervenants, en leur donnant un choix de cinq scénarios, tout en leur demandant de prendre pour acquis que leur solution ne serait pas choisie.

Certains intervenants n'auraient pas encore répondu — dont

ATTENTION DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

“Au Trust Royal, votre argent va plus loin!”



OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA 9.50%

COMPTE D'ÉPARGNE BONS DU TRÉSOR 9.50%*

DÉPÔTS À TERME 10.50%*

Les bons conseils font toute la différence!

Obligations d'épargne du Canada

Un placement sûr, garanti par le gouvernement du Canada et encaissable en tout temps. Du 20 octobre au 1^{er} novembre, vous pouvez en faire l'acquisition en passant à une de nos succursales ou en appelant simplement notre service En-direct au 1 800 387-1610.

Compte d'épargne Bons du Trésor

Considérez le compte d'épargne Bons du Trésor du Trust Royal. Il vous assure des taux d'intérêt supérieurs à ceux offerts par la plupart des grandes banques pour les dépôts à terme de 3 mois. Ce compte d'épargne vous permet d'avoir accès à vos fonds instantanément.

* Taux sous réserve de modification. Applicable sur les soldes de 50 000 \$ et plus.

Dépôts à terme

Le Trust Royal vous propose aussi un grand éventail de dépôts à terme, autre placement sûr à des taux concurrentiels. Les conseils de nos experts financiers vous aideront à choisir celui qui répondra à vos besoins.

** Taux 3 ans
Sous réserve de modification.

Inscrit à la Régie d'Assurance-dépôt du Québec.

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

MONTRÉAL
630, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal 676-2525
4145, rue Sherbrooke Ouest
Westmount 676-2545
6355, rue St-Hubert
Montréal 279-1137
Carrefour Angingon
Ville LaSalle 364-2331
260, avenue Dorval
Dorval 636-4140
Place Boulevard
Beaconsfield 694-2014

Complexe Pointe-Clair
Pointe-Clair 697-4114
Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou 353-5882
1125, rue Sherbrooke Ouest
Montréal 268-8282
5285, chemin de la Reine-Marg
Montréal 487-5733
1501, chemin Canora
Ville Mont-Royal 741-2522
4345, rue Sherbrooke Ouest
Westmount 487-2600

RIVE-SUD
Mail Champlain
Brossard 465-9760
Les Promenades St-Basile
St-Basile de Messerville 653-8519
Centre d'Achat Régional
Châteauguay 676-2500
LAVAL
Le Carrefour Laval
Châteauguay (Laval) 687-8883
5131, boul. de la Coopération
Duvernay (Laval) 684-8110

REPENTIGNY
Place Repentigny
Repentigny 561-7252
QUÉBEC
1122, chemin St-Louis
Sillery 681-7241
Place Laurier
Sillery 658-1103
1871, d'Estimauville
Québec 691-7018
SHERBROOKE
25, rue Wellington Nord
Sherbrooke 563-9371

Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke 821-4511
TROIS-RIVIÈRES
1200, rue Notre-Dame
Trois-Rivières 378-1545
JONQUIÈRE
2576, Place Davis
Jonquière 518-3116
HULL
125, boul. St-Jacques
Hull 770-4437



AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

Québec presse Ottawa de se brancher sur les Jeux de la Francophonie

SOPHIE DUROCHER

■ Irrité par la lenteur du ministre fédéral du Sport, Jean Charest, à trancher dans le dossier de la représentation du Québec aux premiers Jeux de la Francophonie, le ministre québécois Yvon Picotte somme Ottawa de prendre au plus vite une décision dans ce dossier.

«Le ministre Charest a l'occasion de nous montrer s'il est un anglophone ou un francophone. Mais en ne se prononçant pas, il agit comme un anglophone dans ce dossier», a déclaré à *La Presse* le ministre Picotte, joint hier à Paris où il assistait à la deuxième réunion du Comité international des Jeux de la Francophonie.

PHOTO THEQUE La Presse
Le ministre Yvon Picotte

risé à envoyer une délégation distincte.

M. Charest n'a retourné aucun des appels répétés de *La Presse* depuis vendredi dernier.

«Le Québec est la province francophone par excellence et on

veut pouvoir envoyer notre propre délégation. On a assez attendu», déclare M. Picotte. «Il faut qu'Ottawa prenne ses responsabilités.» Depuis le début de l'été, une décision d'Ottawa est attendue dans ce dossier.

Selon les règlements des Jeux de la Francophonie, tels que confirmés lundi à Paris, chaque pays peut envoyer jusqu'à 240 participants. Or, selon M. Picotte, en envoyant le nombre requis de participants dans chaque discipline, on se retrouve avec une délégation de seulement 120 personnes. «Le Canada et le Québec peuvent très bien se permettre d'envoyer chacun une délégation de 120 participants», conclut-il.

Il faut spécifier que la langue n'est pas un critère pour participer à ces jeux. Il faut simplement que le pays participant soit membre de la francophonie.

L'Opposition

À Québec, l'Opposition aussi réclame une décision dans ce dossier. Carmen Juneau, critique officielle du PQ en matière de loisirs, a déjà soulevé la question à l'Assemblée nationale. Elle a déclaré à *La Presse* qu'elle trouverait inacceptable que le Québec n'ait pas sa propre délégation. «Il y a déjà énormément de discrimination envers les francophones dans les sports amateurs. Là on aurait la chance de se présenter dans des jeux de haut calibre... et on nous laisse entendre qu'il ne faut pas forcément qu'il y ait une délégation québécoise!»

M. Jacques Brassard, critique péquiste en matière de relations fédérales-provinciales, trouve d'autant plus aberrante la position du gouvernement fédéral qu'il existe selon lui un précédent de taille. Alors qu'il était ministre des Loisirs, de la chasse et de la pêche, en 1985, le Québec avait participé aux Jeux de l'Amitié en Côte d'Ivoire. Deux délégations différentes y avaient été envoyées. Et le Québec avait eu sa propre équipe, arboré ses couleurs et défilé dans le stade avec un drapeau fleurdelisé.

L'indécision dans ce dossier irrite aussi le monde du sport. Sports Québec s'est récemment dit «consterné» par la rumeur voulant le Québec n'ait pas sa propre délégation. Dans un communiqué émis fin septembre, M. Jean Paul Charlebois, président de cet organisme, avait déclaré que «l'absence d'une délégation québécoise officielle porterait un dur coup à la communauté sportive québécoise.»



Ben Johnson à son arrivée en cour hier, à Toronto, en compagnie de son avocat, Martin Kerbel. PHOTO CP

Johnson ne plaidera pas avant le printemps

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le sprinter Ben Johnson, qui a comparu en cour hier, ne présentera pas de plaidoyer avant le printemps prochain en réponse aux accusations d'assaut et de possession d'arme.

Au cours d'une brève comparution en cour provinciale, l'audition de la cause de Johnson, consécutive à un incident survenu plus tôt ce mois-ci a été remise au 24 avril.

Les accusations avaient été portées contre Johnson après qu'un automobiliste non identifié eut prévenu les autorités qu'un individu au volant d'une Porsche noire l'avait menacé avec un pistolet sur la Transcanadienne, près de Toronto.

La police avait par la suite confisqué un pistolet de départ trouvé dans la Porsche de Johnson garée dans sa cour.

Alors que Johnson se frayait un passage à travers une meute de reporters et de cameramen en quittant le tribunal, un ouvrier travaillant dans un immeuble voisin a crié: «Tire-leur dessus, Ben, tire-leur dessus!»

Johnson a souri et, s'adressant à la foule, a dit: «Faites attention aux jambes, eh!»

En septembre, Johnson avait été dépossédé de la médaille d'or olympique qu'il avait gagnée aux 100-mètres à Séoul, des tests d'urine ayant révélé la présence de stéroïdes anabolisants interdits aux athlètes participant aux jeux olympiques.

Une affaire de vaudou à l'origine du drame?

GERMAIN TARDIF

■ Un chauffeur de taxi d'origine haïtienne a comparu, hier, en Cour du Québec, sous une accusation de meurtre au deuxième degré de sa femme.

Louis Pierre-Antoine, âgé de 54 ans, s'était de lui-même rendu à la police, lundi, à la suite de la mort de son épouse, Philomène, âgée de 38 ans et mère de quatre enfants, assassinée de plusieurs coups de barre de métal, au domicile familial, 8961, boul. Perras, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

Il semble qu'une histoire de vaudou soit à l'origine de ce drame. La victime lui aurait auparavant jeté un sort l'atteignant dans sa virilité.

De toute façon, ce mystère devrait s'éclaircir lors de l'enquête préliminaire ou du procès subséquent de l'accusé qui est représenté par Me Isabelle Lamarche.

Entre-temps, le juge Monique Dubreuil a fixé au 3 novembre la date du retour de Louis Pierre-Antoine devant le tribunal, alors que se déroulera l'étape de la communication de la preuve et que sera déterminée la date de son enquête préliminaire.

Requête en injonction contre la Guilde rejetée

■ La Cour supérieure a rejeté une requête en injonction de la Corporation hôtelière Canadienne Pacifique contre la Guilde des musiciens de Montréal. Cette demande visait à forcer la guilde à retirer de sa «liste noire» le Château Champlain et son Café. La guilde, qui représente la plupart des musiciens du Québec, pourra donc continuer à interdire à ses membres de jouer dans les salles du Château Champlain.

Des Jeux francophones, mais très accessibles

SOPHIE DUROCHER

■ Si Ben Johnson n'avait pas été suspendu pour avoir pris des stéroïdes anabolisants, il aurait peut-être pu participer aux Jeux de la Francophonie, au Maroc, en juillet prochain, avec une délégation de peintres, de sculpteurs, de danseurs, d'artistes de vidéo et d'artisans du cuir.

Parce que les premiers Jeux de la Francophonie, (une des promesses du Sommet de la Francophonie de 1987) sont des Jeux pas ordinaires. Les artistes autant que les athlètes, les anglophones et alphones au même titre que les francophones, sont invités à y participer et à entrer dans la course aux médailles.

Dans le volet culturel, on placera en compétition ceux qui se seront le mieux illustrés en peinture, en sculpture, en vidéo, en art chorégraphique et en métiers d'art (travail de cuir, instruments de musique en bois et tissage).

Mais si les fédérations de sport sont nombreuses, il n'existe, par contre, aucune fédération du tissage. Alors, comment choisir les participants qui iront compétitionner à Rabat du 8 au 22 juillet prochain? Ils auront été sélectionnés dans leurs pays respectifs par des jurys. Et c'est aussi un jury qui, sur place, décidera qui, de l'un ou de l'autre, montera sur le podium recevoir sa médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Reste à savoir quel objectif on

veut atteindre. «On devra choisir entre les artistes les plus connus et la relève», explique André Tetreault, secrétaire exécutif pour le Canada au Comité international des Jeux, joint hier à Paris.

Comme dans les compétitions traditionnelles, les pays pourront envoyer des représentants sportifs dans chacune des disciplines suivantes: athlétisme, soccer (équipes masculines seulement), basketball (équipes féminines seulement), et judo en sport de développement. En réunion lundi à Paris, le Comité international des Jeux de la Francophonie a décidé d'inclure une autre discipline sportive: le 20 km marche féminin.

Même si ce sont des Jeux de la Francophonie, la langue ne sera pas un critère de sélection et on ne parlera pas forcément que français à ces Jeux. Tout ce qui compte, c'est que le pays qui envoie les délégations fasse, lui, partie de la Francophonie.

Comme tous les Jeux dignes de ce nom, ceux de la Francophonie pourront être diffusés dans plusieurs pays, dans ce cas-ci, ce sera à travers la francophonie. La Radio-télévision marocaine offrira gratuitement aux chaînes étrangères des devis de couverture des compétitions. Les télévisions étrangères n'auront qu'à couvrir les coûts de transmission. On ne précise pas, par contre, si les activités culturelles, comme le travail de cuir ou la peinture, pourront être retransmises en reprise au ralenti.

Maison sauvée sur le Plateau

■ La maison ancienne qui reçoit les Amis du Plateau Mont-Royal, au 4100 rue De Lorimier, près de Rachel, ne sera pas démolie. En effet, le conseil municipal de Montréal la citera demain comme monument historique, ce qui devrait la protéger du pic des démolisseurs.

C'est la conseillère du district, Manon Forget, qui a piloté le dossier devant l'opposition soulevée par la demande d'un permis de démolition pour l'immeuble.

Cette maison de brique rouge, construite à la fin du siècle dernier, est un des plus anciens vestiges du village de la Côte-de-la-Visitation, indiquée-t-on à l'hôtel de ville. Elle a appartenu à la famille

Lyonnais qui fut importante dans le développement de cet ancien village.

La communauté religieuse qui en est actuellement propriétaire veut la démolir pour agrandir une cour d'école. Des travaux coûteux de rénovation sont nécessaires à son maintien. Sa citation comme monument historique facilitera l'obtention de subventions à cet effet.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE
PHASE FINALE LES CONSTRUCTIONS DAVID SIMON INC.
Maisons semi-détachées et unifamiliales
à partir de 129900\$
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h samedi et dimanche de 13h à 17h
2, rue Graystone, Pointe-Claire
694-6968

L'Hôpital de Montréal Pour Enfants
VOUS INVITE À
PORTES OUVERTES
«Hier, aujourd'hui, et demain.»
Le dimanche, 30 octobre 1988 10h00 à 16h00
Le lundi, 31 octobre 1988 12h00 à 18h00
L'Hôpital pour Enfantsandra deux journées de Portes Ouvertes. Plus de 40 départements et services vous seront alors présentés.
Des visites de groupes vous conduiront à travers différents secteurs de l'Hôpital. Les visites seront commentées en français ou en anglais, et des visites spéciales sont prévues pour les enfants, les collègues et les étudiants de médecine universitaire.
L'Hôpital de Montréal pour Enfants
3900 rue Jacques
Montréal, Québec H3H 1P1
(514) 934-4400, poste 2532
De plus, vous pouvez laisser une enveloppe par la poste de présentation hautement instructive qui vous attend.

Super Spécial Festival des huîtres
1 DOUZAINES GRATUITES à l'achat de 5 douzaines
GRATUITE **GRATUITE** **GRATUITE**
SUPER SPÉCIAL EN VIGUEUR DU 26 OCT. AU 2 NOV. 1988

PETITS PÉTONCLES surgelés Sac de 12 oz 550\$ ch.	GREVETTES moyennes 599\$ la lb	COQUILLES ST-JACQUES Un produit PASTA MER 269\$ ch.	FILET DE TURBOT surgelé Boîte de 5 lb 1300\$ ch.
'Sea-Legs' DÉGUSTATION jeudi, vend., sam. 27-28-29 oct.	EN FORME DE QUEUE DE HOMARD 169\$ ch.	EN FORME DE PATTES DE CRABE .95¢ ch.	SUPRÊME DE CRABE Idéal pour salade 470\$ la lb

SPÉCIAL DU MOIS D'OCTOBRE
Jusqu'à épuisement des stocks
LANGOUSTINES D'ISLANDE
Grosneur 30-45 5 livres pour **69\$**

VARIÉTÉS DE POISSONS FRAIS IMPORTÉS

- VIVANEAU
- DORADE
- MERLAN
- AILES DE RAIE
- TASSERGALE
- TILE DE MER
- SARDINES
- THAZARD, etc.

VARIÉTÉS DE POISSONS FRAIS CANADIENS

- FILETS DE MORUE, SOLE, AIGLEFIN, TURBOT, DORÉ
- SAUMON
- TRUITE ARC-EN-CIEL
- MOULES
- PÉTONCLES
- GREVETTES, etc.

Vente en gros pour les restaurateurs et commerçants
787, RUE DU MARCHÉ CENTRAL (L'Acadie et du Marché Central)
Heures d'affaires: Lundi au mercredi de 7 h à 18 h • Jeudi et vendredi de 7 h à 19 h • Samedi de 8 h à 17 h
tél.: **382-9070**

Marine: syndicat et employeur acceptent les recommandations des conciliateurs

PIERRE GINGRAS

Les représentants syndicaux et patronaux de Marine Industries à Tracy ont accepté hier les recommandations des conciliateurs spéciaux du ministère du Travail sur

les clauses salariales, le seul point encore en litige, en vue du renouvellement de la convention collective, échue depuis le 30 avril.

Les parties sont cependant convenues de ne pas divulguer publiquement le contenu de ces recommandations tant qu'elles ne

seront pas présentées aux syndicats au cours des assemblées générales qui se tiendront dans les jours qui viennent.

M. Jacques Lefebvre, l'adjoint au président de la compagnie qui porte maintenant le nom de Groupe M.I.L., a confié qu'il avait accueilli la nouvelle avec soulagement. «Les nouvelles conditions nous permettront d'être encore plus compétiteur. Cela est de bon augure pour notre plan de redressement», a-t-il affirmé.

Rappelons que l'usine de Marine Industries à Tracy a été paralysée par une grève de 10 mois, en 1984 et 85.

Cette usine, qui fabrique des turbines hydrauliques, compte 1 100 employés dont près d'un millier sont des syndiqués affiliés à la CSN. Les négociations pour le renouvellement de la convention collective ont commencé il y a quelques mois, mais elles ont été rompues le 21 juin.

À la suite de cette rupture, les bureaux de la direction de la compagnie ont été occupés durant quelques heures par 450 syndiqués. Les pourparlers ont cependant repris au début de juillet après l'intervention du président de la CSN, M. Gerald Larose, et du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Pierre

MacDonald, au sujet du programme de pré-retraite.

Le Groupe M.I.L. procède actuellement à la mise en application d'un vigoureux plan de redressement, la compagnie ayant essuyé des pertes de \$65 millions l'an dernier. Propriété à 65 p. cent de la Société générale de financement du gouvernement québécois et à 35 p. cent de la compagnie française Alstom, le groupe possède des installations à Sorel, Lévis-Lauzon (2 200 travailleurs), à Montréal (Vickers: 400 travailleurs), à Lachine (30 travailleurs) ainsi qu'une firme d'ingénierie à Ottawa où travaillent 500 personnes.

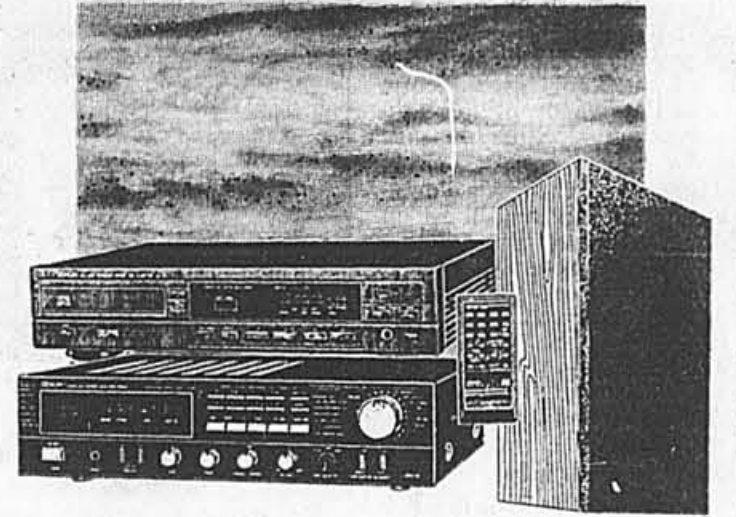
Poursuites de \$30 millions contre Alexis-Nihon

Quatre nouvelles poursuites ont été déposées hier en Cour supérieure de Montréal contre la corporation Alexis-Nihon, en rapport avec l'incendie qui a ravagé la Plaza du même nom le 26 octobre 1986. La compagnie d'assurance Allendale réclame \$4 262 906, Aetna Casualty and Surety \$2 200 000, la Liberty Mutual Insurance, de même que la firme Dylen, \$271 000, et Aligro \$200 000.

Tous ces plaignants affirment qu'Alexis-Nihon a été négligente, était mal équipée pour répondre à un tel sinistre et que ses employés ont mal renseigné les pompiers au moment critique. Ces poursuites portent à plus de \$30 millions le total des réclamations déposées en cour contre Alexis-Nihon depuis jeudi.

SPEC *Electronique* **Dumoulin**

La beauté primitive du son original



SEULEMENT:

1299\$

DENON
CELESTION

LECTEUR-LASER DCD-600
DENON AU SON JUSTE ET
AUX COULEURS SONORES
DES MIEUX BALANCEES...

RECEPTEUR DENON DRA-35
40 WATTS X 2 - 16 MEMOIRES
«QUEL RAPPORT QUALITE PRIX!»

ENCEINTES ACOUSTIQUES
ANGLAISES - DL 4
CELESTION - 2 VOIES
«UN DES MEILLEURS
RAPPORTS QUALITE PRIX!»

8390 ST-HUBERT
(au sud de l'autoroute 440)
388-1122

1599 Autoroute 440 ouest
(à l'est de l'autoroute des Laurentides)
745-3321

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

La Presse

Air Canada Touram

VOUS DONNENT
LA CHANCE DE
GAGNER 1 DES

**VOYAGES
DESTINA-
TIONS-
SOLEIL!**

Participez au concours «BYE BYE L'HIVER» et vous pourriez mériter un des 35 voyages d'une semaine pour deux personnes vers une destination-soleil Air Canada Touram.

Vous n'avez qu'à remplir le bulletin de participation ci-dessous et nous le faire parvenir à l'adresse indiquée. Du 19 septembre au 4 novembre 1988, les noms des gagnants seront tirés au sort par Louis-Paul Allard à l'émission «Bonjour champion» diffusée du lundi au vendredi de 5 h 15 à 8 h 45 sur les ondes de CKAC 73. Si votre nom est mentionné, vous devrez appeler CKAC 73 au 845-5151 dans les 30 minutes qui suivent pour réclamer votre prix.

Durant la semaine du 24 octobre, vous pourriez gagner un des cinq voyages suivants à destination de la Floride. Trois à Orlando et deux à Tampa. Participez autant de fois que vous le désirez et n'oubliez pas d'écouter CKAC 73.

Chacun des 35 voyages Air Canada Touram pour 2 personnes comprend le vol aller-retour de l'aéroport de Dorval ou Mirabel, l'hôtel pour 7 nuits, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, ainsi que les taxes. Les voyages à Cuba incluent en plus 2 repas par jour, alors que ceux pour la Floride offrent la location d'une voiture avec kilométrage illimité au lieu des transferts. La valeur totale des prix offerts durant ce concours est de 38 072 \$.

Le texte des règlements officiels est disponible à CKAC 73 et La Presse.

Renseignez-vous sur les nombreux forfaits-vacances complets Air Canada Touram, comme par exemple Varadero offert à compter de 429 \$. Appelez votre agent de voyages pour plus de détails.

Ce bulletin de participation sera publié tous les jours dans La Presse jusqu'au 1er novembre.

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M.

Âge: _____

Nom _____

Prénom _____

Initiale(s) _____

Adresse _____

App. _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Tél.: Rés.: _____

Bur.: _____

Avez-vous déjà pris des vacances avec Air Canada Touram? Oui ☐ Non ☐

BYE BYE L'HIVER
CKAC 73
C.P. 4402
Montréal (Québec)
H3C 4S4

CKAC 73

La Presse

Air Canada Touram

Certains ne veulent voir que le taux d'intérêt.



Ça compte... mais ce n'est pas tout.

La souplesse... avec le Placement Royal®*

- authentique compte d'épargne personnel
- accès à votre argent en tout temps
- aucun montant limite (intérêt à compter d'un solde minimum de \$5,000)
- porte la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada
- taux avantageux jusqu'à **9.58%**

Le choix du terme... avec les Certificats de Placement*

- choix du terme: 1, 2, 3, 4 ou 5 ans
- rapportent des intérêts à taux fixe
- aucun montant limite (dépôt minimum de \$1,000)
- portent la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada
- taux avantageux jusqu'à **10.25%**

L'économie d'impôt... avec le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite

- l'intérêt est également exempt d'impôt
- vaste choix d'options
- taux avantageux jusqu'à **10.50%**

Ces placements sûrs et rentables offrent tous des taux d'intérêt très avantageux mais, comme vous le voyez, ils ont encore plus à offrir. Venez parler «placements sûrs» avec nos spécialistes; passez dès aujourd'hui à l'une de nos succursales.



BANQUE ROYALE

Taux en date du 24 octobre 1988. Renseignez-vous à n'importe quelle succursale de La Banque Royale pour le taux en vigueur. *Offerts par la Société d'hyppothèques de la Banque Royale. *Marque déposée de La Banque Royale du Canada.

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Montréal va à la pêche sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame

Les citoyens invités à soumettre leurs suggestions pour aménager ces arpents verts

GEORGES LAMON

Tous les Montréalais qui ont des idées sur les possibilités d'aménagement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, sont invi-

tés à les faire connaître à la ville de Montréal avant le 12 décembre.

Toute suggestion, que ce soit pour un aménagement d'ensemble ou pour l'installation d'équipement particulier dans certaines

parties des îles, doit être transmise en s'appuyant sur l'État de la question, un document explicatif disponible dans les bureaux Accès Montréal. Ce document sera remis aux intéressés avec une fiche portant sur les modalités de participation à cette consultation.

«Cet appel d'idées est la première étape du processus de consultation qui mènera d'ici à la fin de 1989, à l'élaboration d'un plan

directeur pour l'aménagement des îles», a expliqué hier Mme Lea Cousineau, responsable des îles devant le comité exécutif. Elle était accompagnée de M. Jean Emond, pdg de l'AMARC. Cette invitation s'adresse à tous les citoyens, organismes ou groupes corporatifs intéressés aux îles. Mme Cousineau a toutefois précisé qu'elle ne pouvait offrir aucune garantie quant à la suite à donner aux idées reçues.

Selon Mme Cousineau, le développement des îles tiendra compte des objectifs clairement définis, notamment l'utilisation douze mois par année des équipements, l'amélioration de l'accessibilité, et le développement d'une vision et d'une gestion globale des îles. Mme Cousineau estime d'ailleurs nécessaire de redéfinir la vocation de ces 268 hectares de verdure à deux pas du centre-ville, en tenant compte des acquis et aussi des attentes de la population.

La représentante du comité exécutif a rappelé qu'actuellement le tiers des deux îles (sur-tout l'île Sainte-Hélène) est sous-utilisée ou mal utilisée. La partie ouest de l'île Sainte-Hélène, où se trouvaient les pavillons d'exposition, est actuellement en friche et constituera le plus gros aménagement à réaliser dans les prochaines années. Sans oublier le par-

plage — une promesse du RCM — ouvert au public et qui devrait être aménagé en 89 dans la section ouest de l'île Notre-Dame, à l'intérieur du circuit Gilles Ville-neuve.

Quant à la biosphère, l'ex-pavillon des États-Unis en 1967, son orientation reste encore à définir. Par ailleurs, l'une des préoccupations de M. Emond, est d'éliminer toutes les clôtures qui empêchent l'accessibilité aux îles. M. Emond a insisté sur les quatre volets qui composeront le plan directeur qui sera déposé en décembre 1989: récréologique, touristique, culturel et économique. M. Emond a de plus indiqué qu'une fois la consultation publique terminée, des tables rondes suivront à la fin décembre ainsi qu'un forum au printemps 89. Une autre consultation officielle aura alors lieu avant le dépôt final du plan directeur en décembre 89.

Le RCM s'oppose à une hausse des tarifs de la STCUM qui dépasserait 4 pour cent

YVON LABERGE

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ne veut rien entendre d'une hausse démesurée des tarifs de la Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

Le nouveau président du RCM, M. Jacques Desmarais, est d'avis que le gouvernement du Québec doit contribuer davantage qu'il ne le fait présentement et, surtout, il invite le ministre des Transports à prendre les mesures qui s'imposent pour modifier les règles actuelles de financement.

Comme d'autres l'ont fait avant lui, M. Desmarais suggère notamment d'imposer une contribution financière juste et équitable aux villes de Laval et de la Rive-sud, afin d'éponger le coût des effets de débordement.

Selon le président du RCM, une hausse des tarifs de trois ou quatre p. cent serait acceptable, mais pas plus. On sait que la STCUM a

déjà laissé savoir qu'une hausse des tarifs plus forte que le taux d'inflation était à prévoir. Les villes de la CUM ont pour leur part accepté de majorer leur contribution de neuf p. cent par rapport à 1988 et, malgré tout, la STCUM doit trouver les \$33 millions qui lui manquent pour équilibrer son budget d'opération 1989.

Hier, des militants du RCM distribuaient des tracts à la sortie des stations du métro Henri-Bou-rassa, Vendôme et Honoré-Beau-grand. On pouvait y lire: «le RCM dit NON à une hausse exagérée des tarifs.» On promet de répéter cette action dans les prochains jours.

Posté à la station Honoré-Beau-grand, dans l'est de la métropole, Jacques Desmarais expliquait: «Ce n'est pas un hasard si nous sommes ici, dans l'est. Les gens de l'est sont défavorisés, notamment côté transport en commun. Nous sommes là pour les informer que, comme eux, nous ne tolérons pas une hausse inacceptable des tarifs.»

Île de Montréal

Boom domiciliaire dans l'est d'ici l'an 2000



FLORIAN BERNARD

LE MAIRE DE ROXBORO PREND LE PARTI DU MINISTRE CÔTÉ

Contrairement aux élus de Montréal et à plusieurs maires de banlieue, le maire de Roxboro, M. William Boll, a refusé de condamner le programme global de transport déposé par le ministre Marc-Yvan Côté. Le maire Boll estime que ce plan comporte plusieurs aspects intéressants, notamment la modernisation et l'expansion des trains de banlieue. Dans une entrevue accordée au journal *Le Riverain*, M. Boll a déclaré que la contestation entreprise par Montréal et certains maires de banlieue ressemble à une chasse aux sorcières. Il aurait souhaité que l'on attende les résultats d'une consultation publique avant de dénoncer le projet du ministre Côté.

HAUSSE D'ACHALANDAGE DU TRANSPORT EN COMMUN À TRAVERS TOUT LE CANADA

L'an dernier, la Société de transport de la CUM a connu une importante hausse d'achalandage. Le nombre de déplacements par usager est passé de 197,44 à 225,78. Pendant ce temps, à Toronto, le nombre de déplacements passait de 202,15 à 207,04. Les autres grandes villes canadiennes, soit Vancouver, Winnipeg, Calgary et Edmonton ont également connu une augmentation sensible du taux d'utilisation du transport en commun. Seule, la ville d'Ottawa a enregistré une baisse, soit 152,17 déplacements par usager, comparativement à 158,00 l'année précédente.

OPÉRATION SURVEILLANCE ANJOU!

Tous les citoyens d'Anjou, petits et grands, sont invités à une pléiade d'activités organisées par *Opération Surveillance Anjou*, du 29 octobre au 5 novembre. Il y aura une fête de l'Halloween avec des conseils préventifs, un concours de scrabble géant sur le thème de la sécurité, pour les aînés, un spectacle monte par les adolescents, une exposition reliée à la prévention du crime, et diverses autres activités pour tous les âges. Il suffit de téléphoner au 352-4440, poste 3702, pour obtenir un programme détaillé et l'horaire quotidien.

MAINTENANT OUVERT

VENTE-LOCATION SERVICE - PIÈCES

PEUGEOT

CENTRE EST

4747, Jean-Talon est, Saint-Léonard

729-9494

Notre Service... Votre Sécurité

Heures d'ouverture de 9 h à 21 h du lundi au vendredi.

Les 89 sont arrivés!

La toute nouvelle **VAN M.P.V.** est là!

Rabais substantiels de **3000\$** et plus sur modèles 88 seulement.

Toujours la meilleure garantie de l'industrie. **51000**

vente — service — location à long terme.

FABREVILLE AUTO

4010, boul. Dagenais, Fabreville, Laval

service ouvert jusqu'à 20 h 30 le mercredi

622-3434

SOLE D'ANNIVERSAIRE

LES PRIX LES PLUS BAS CETTE ANNÉE POUR LE F32-S

ÉCONOMISEZ ÉCONOMISEZ ÉCONOMISEZ

F32-S
LE RADIAL D'HIVER À GLACE ET À NEIGE PAR EXCELLENCE

F32-S à partir de	DIMENSION	PRIX DE SOLDE CHACUN
FLANC BLANC P155/80R13		
P165/80R13	65.95	
P175/80R13	71.95	
P185/80R13	74.95	
P185/75R14	76.95	
P185/70R14	86.95	
P195/75R14	79.95	
P205/75R14	83.95	
P205/70R14	94.95	
P215/75R14	96.95	
P205/75R15	88.95	
P215/75R15	92.95	
P225/75R15	96.95	
P235/75R15	102.95	

ARRIVA POUR VOITURES IMPORTÉES

P155/80R12 FLANC NOIR 5795\$

P155/80R13 FLANC NOIR 5995\$

ARRIVA FLANC BLANC

A PARTIR DE 6295\$

DIMENSION	PRIX DE SOLDE CHACUN
P175/75R13	79.95
P175/75R14	82.95
P195/75R14	89.95
P205/75R14	91.95
P205/75R15	99.95
P215/75R15	104.95
P225/75R15	107.95

Des dimensions additionnelles peuvent être livrables.

GAGNEZ!

L'UNE DE TROIS PONTIAC SUNBIRD

Tous les détails sur la façon de gagner chez le détaillant Goodyear mentionné ci-dessous.

GOODYEAR

LE SOLDE SE TERMINE SAMEDI

BAS PRIX COURANT

PNEU TOUTES SAISONS

À PARTIR DE FLANC BLANC P155/80R13 5995\$

DIMENSION	BAS PRIX COURANT
P165/80R13	66.95
P185/80R13	73.95
P185/75R14	79.95
P195/75R14	81.95
P205/75R14	85.95
P205/75R15	88.95
P215/75R15	94.95
P225/75R15	100.95
P235/75R15	105.95

RADIAUX POUR "PICK-UPS, FOURGONNETTES ET 4 X 4"

WRANGLER LT

DIMENSION	PLUS	PRIX DE SOLDE CHACUN
195/75R14 LNDT	C6	93.95
215/75R15 LNDT	C6	99.95
235/75R15 LNDT	C6	107.95
215/85R16 LNDT	D8	117.95
235/85R16 LNDT	D8	123.95
700R15 LNDT	D8	107.95
750R16 LNDT	D8	125.95
875R16.5 LNDT	D8	133.95

Autres dimensions et capacités de charge aussi livrables - voir le détaillant Goodyear.

WRANGLER SG

DIMENSION	PLUS	PRIX DE SOLDE CHACUN
215/75R15 LBD	C6	116.95
235/75R15 LBD	C6	125.95
235/85R16 LNDT	E10	160.95
750R16 LNDT	D8	146.95
875R16.5 LNDT	D8	155.95
950R16.5 LNDT	D8	164.95

OUVERT LE SOIR jusqu'à 21 h 00 jeudi et vendredi

De 7 h 30 à 18 h 00 lundi au mercredi

Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00

Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi tout la journée

MONTRÉAL	VILLE LASALLE
9170, Sherbrooke est. 352-2662	1870, av. Dollard 363-0633
2615, rue Ontario est. 527-8364	VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568
5135, av. Papineau 527-9854	CHATEAUGUAY 104, boul. d'Anjou 691-3160
AHUNTSIC 10220, boul. St-Laurent 381-2591	LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250
ST-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9532
LAVAL-CHOMÉDEY 1250, boul. Labelle 688-3575	POINTE AUX TREMBLES 1400, boul. St-Jean Baptiste 645-2787
LAVAL-PONTVIAU 366, boul. des Laurentides 667-0210	VILLE ST-LAURENT 1755, rue Grenet 748-0103

CENTRES DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

MONTRÉAL 5750, Côte de Liesse 731-6471

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00

NOUVEL ÉTABLISSEMENT

3645, rue Jean-Talon est. 729-4394

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00

MONTRÉAL CENTRE-VILLE

11, boul. de Maisonneuve est. 849-8031

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00

LA PRAIRIE

430, Ste-Elisabeth 659-1994

De 8 h 00 à 18 h 00 L.M.M.V.

Jour: de 8 h 00 à 20 h 00

Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00

NOUVEL ÉTABLISSEMENT

PIERREFONDS 16013, boul. Pierrefonds 620-1073

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

Samedi: de 7 h 30 à 12 h 00

DÉTAILLANTS INDÉPENDANTS

W. GORDON INC. 2125, boul. Cavendish 481-7771

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

Samedi: de 7 h 30 à 15 h 00

MONT ST-HILAIRE

LES PNEUS BERNARD L.T.E.E. 733, boul. Laurier 467-3688

De 8 h 00 à 18 h 00 en semaine

Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00

CENTRES COMMERCIALE GOODYEAR

ST-LAURENT 1340, montée de Liesse 334-9312

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

VILLE D'ANJOU

8301, boul. Métropolitain 354-7444

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine

Goodyear. Comptez sur nous.

Le typhon Ruby a fait sombrer le Dona Marylin

Agence France-Presse
MANILLE

■ Au moins 78 personnes ont été tuées lors du passage sur les Philippines du typhon Ruby, en plus des victimes, dont le nombre reste inconnu, du naufrage du paquebot Dona Marylin, qui a sombré lundi avec plus de 500 personnes à son bord, a-t-on appris hier de source officielle.

Le typhon, qui s'est dirigé dans le sud de la mer de Chine, a entraîné le déplacement d'environ 100 000 personnes dans le pays, ont précisé ces sources.

Le Dona Marylin, paquebot de 2,855 tonnes, qui avait quitté Manille dimanche, a sombré au large de l'île de Masbate (centre)

après avoir lancé un appel de détresse, ont indiqué les garde-côtes et les propriétaires du navire.

Malgré d'immenses vagues et une faible visibilité, les sauveteurs, à bord de deux bateaux, continuaient leurs recherches mardi. Quinze survivants, qui avaient pu gagner à la nage des îlots voisins, ont été retrouvés et des cadavres, dont le nombre n'a pas été précisé, ont été repêchés, ont ajouté ces sources.

Le Dona Marylin avait à son bord 451 passagers et 60 membres d'équipage, selon la compagnie Sulpicio Lines qui possède le paquebot.

Le haut-commandement de la marine a ordonné mardi la convocation d'une commission d'enquête maritime pour détermi-

ner les causes du drame, le deuxième survécu sur un navire de la compagnie Sulpicio Lines. Cette compagnie était propriétaire du Dona Paz, qui avait sombré le 21 décembre dernier après avoir heurté un pétrolier au large de Manille, entraînant dans la mort plus de 3 000 personnes.

Selon la chaîne de télévision GMA, un remorqueur avec 20 personnes à son bord a disparu hier dans la baie de Manille, mais les garde-côtes n'ont pas confirmé cette information.

Au moins 78 personnes ont trouvé la mort, principalement par noyade, pendant les trois jours au cours desquels le typhon Ruby s'est abattu sur les Philippines, ont indiqué des sources officielles et la presse.

Meurtre motivé par le vol?

■ Le meurtre d'un quadragénaire de LaSalle, dont le corps a été découvert lundi près du fleuve dans cette ville de banlieue, aurait été commis lors d'une tentative de vol. La police a retrouvé dans une main de la victime, René Jean, 46 ans, un portefeuille contenant \$21.

L'homme, qui jouissait d'une bonne réputation parmi ses connaissances et qui était inconnu de la police, travaillait pour la compagnie General Foods à LaSalle, où il a été vu vivant pour la dernière fois vendredi soir dernier à la fin de son quart. Il était originaire de la région de Rimpuski.

Sa mort pourrait être survenue tard samedi ou dimanche. L'autopsie pratiquée hier par le

docteur Yasmine Ayroud, au Laboratoire de médecine légale, établissait la mort à 24 à 36 heures avant la découverte du corps lundi après-midi. L'homme a été tué de sept coups assésés à l'occiput à l'aide d'un objet contondant, peut-être une barre de fer.

La victime a été trouvée portant des vêtements ordinaires, soit un jean et un blouson. L'homme portait encore sa montre et une bague. L'endroit où il a été trouvé est isolé et n'est pas éclairé la nuit.

Brise-glace soviétiques au secours des baleines

D'après UPI, AP et AFP
BARROW, Alaska

■ Deux brise-glace soviétiques arrivés au large de l'extrémité septentrionale des États-Unis se préparaient hier à se lancer à l'assaut de l'enchevêtrement de glaces qui maintient depuis le 7 octobre deux baleines grises de Californie prisonnières de l'Arctique.

Les deux navires, l'Amiral Makarov et le Vladimir Arseniev, ont jeté l'ancre à une trentaine de kilomètres de la côte de l'Alaska, et des scientifiques américains se sont rendus à bord par hélicoptère, pour discuter avec les deux capitaines de la stratégie à adopter.

Les deux brise-glace, qui ont répondu à une demande d'assistance des autorités américaines (aucun brise-glace américain ne se trouvant dans les parages), constituent le dernier espoir de succès de l'«Opération Percée», nom donné au gigantesque effort entrepris pour sauver d'une mort certaine les deux jeunes baleines prisonnières; un troisième cétacé, un baleineau d'environ deux ans qui souffrait de pneumonie, n'a pas été vu depuis dimanche et s'est de toute évidence noyé.

L'énorme hélicoptère Skycrane de la Garde nationale américaine qui avait tenté sans succès de touer une péniche brise-glace sur une distance de plus de 300 km depuis Prudhoe Bay, et plus tard, de forer des brèches dans la glace à l'aide d'un pilon de cinq tonnes largué à la manière d'un yo-yo, a été rendu inutilisable par un bris de rotor.

Le plan consiste maintenant à faire creuser par les navires soviétiques un passage à travers une crête glacée de 12 mètres de hauteur qui, heureusement, présente plusieurs failles qui devraient leur faciliter la tâche. Les baleines ne sont plus qu'à cinq kilomètres de la mer libre, et les brise-glace pourraient dégager les deux tiers de cette distance, le reste devant être ouvert à l'aide d'une énorme machine sur flotteurs fournie par une compagnie pétrolière américaine et qui peut ouvrir dans les glaces un passage de trois mètres de largeur.

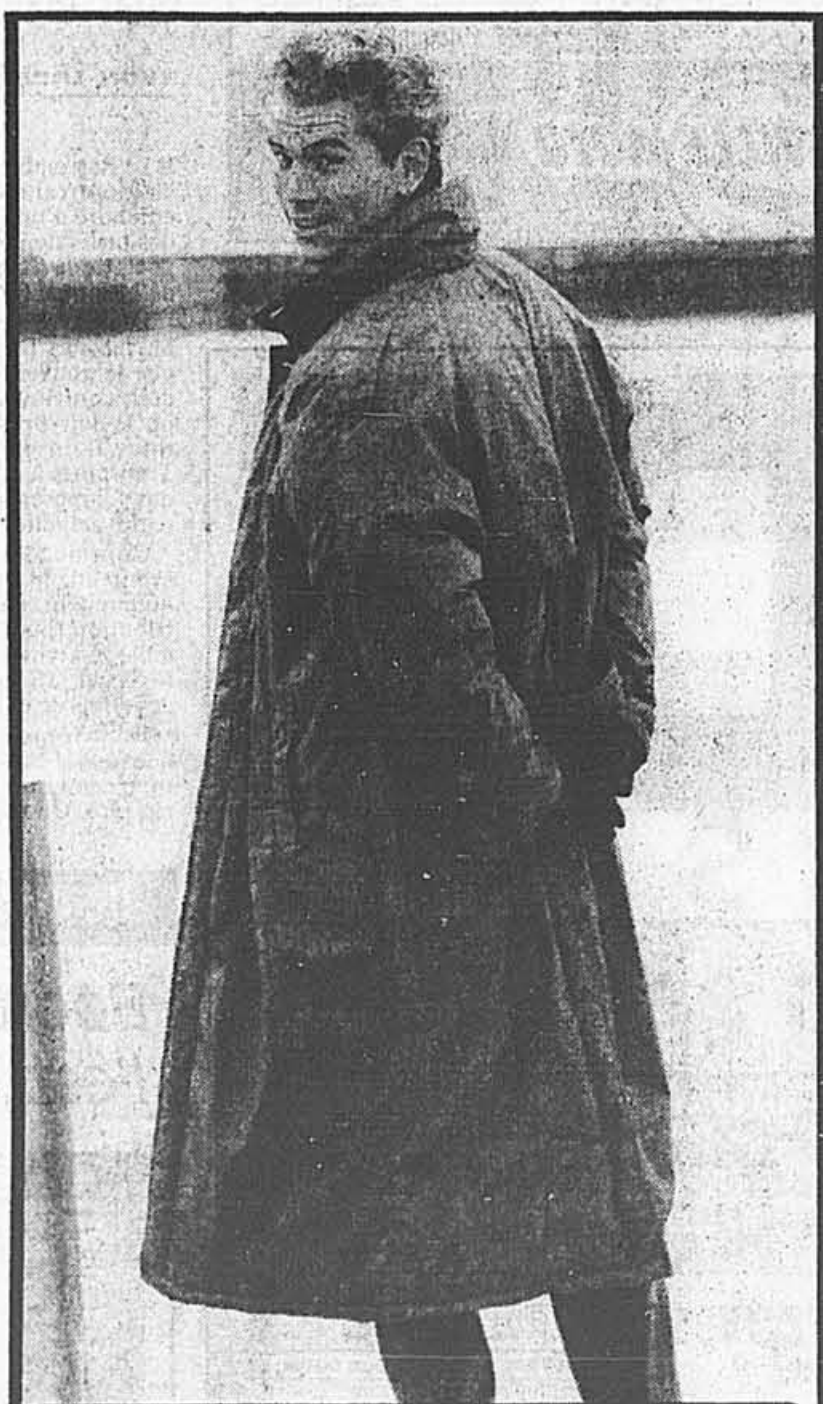
Le comportement des deux cétacés a suscité de sérieuses inquiétudes hier, car, apparemment inquiètes de la présence d'un haut fond sur lequel elles risquaient peut-être de s'échouer, elles avaient fait demi-tour, refusant de progresser vers les autres trous d'air creusés par les Innu à l'aide de scies mécaniques pour les inciter à se déplacer dans la bonne direction.

Cette tactique avait pourtant porté ses fruits jusqu'alors, et les sauveteurs rebouchaient les trous après le passage des deux baleines, pour les décourager de rebrousser chemin. Les deux bêtes avaient ainsi parcouru plus d'un kilomètre, se rapprochant à cinq kilomètres à peine de la zone de fracture, un enchevêtrement de blocs de glace situé à 500 mètres d'un chenal menant à la mer libre.

Un spécialiste de l'Institut océanographique américain, Ron Morris, a fait remarquer toutefois qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter outre mesure, expliquant que confrontées à une situation nouvelle, «les baleines commencent toujours par reculer».

Le trench-coat isolé duvet

Nous avons consulté l'almanac.
On prévoit un hiver interminable
durant lequel souffleront des
bourrasques glaciales. «Des tem-
pêtes, des rafales de neige et des
froids sibériens», voilà ce qui
nous attend. Nous avons donc
perfectionné le manteau isolé
duvet pour le dur hiver 1988.
Notre modèle droit en coton tissé
serré est plus long pour couper



les courants d'air et plus ample
pour vous laisser une grande
liberté de mouvement même vêtu
d'un complet. De plus, son corps
isolé duvet d'oie à 80 % en fait
un article très léger et très chaud.
Olive, bronze ou marine, le
trench-coat isolé duvet vous
protégera contre les rigueurs de
notre climat. Et son prix vous
fera sourire, malgré tout!

Seulement 295\$...
Uniquement chez Holt Renfrew.

Sherbrooke et de la Montagne, 842-5111 • Rockland, 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, 694-6310 • Place Ville-Marie, 866-2466
Rue Sherbrooke, Rockland, ouverts le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h.
Fairview et Place Ville-Marie, ouverts le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h.

INVITATION!

Venez assister au
lancement des modèles
NISSAN 89

MERCREDI SOIR DE 19H à 21H

Par la même occasion vous pourrez admirer nos
fabuleuses

240 SX et MAXIMA 89

Un léger buffet
vous sera servi.

NISSAN

génial...et humain

2125, NOTRE-DAME
LACHINE

MetroNISSAN
ANCIENNEMENT METRO NISSAN

LES ANNONCES
CLASSÉES

285-7111

La Presse

ATTENTION! À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE HYUNDAI...
... PRÉPAREZ-VOUS ADEQUATEMENT
POUR L'HIVER

CHANGEMENT D'HUILE
Filtre + 4 litres d'huile

SEULEMENT:
1795\$*

BATTERIE 135 amp.
Rég. 139,95\$

SPÉCIAL: **8995\$***
Garantie 3 ans

Tous clients participant à l'un de
ces spéciaux recevra en plus un
T-shirt aux couleurs Hyundai!

**MISE AU POINT
COMPLÈTE**

5995\$*

INCLUANT:

— Les pièces de rechange Hyundai suivantes:
• Les bougies d'allumage originales
• Jeu de contacts • Condensateur
• Rotor • Filtre à l'huile
• 4 litres d'huile moteur pour l'hiver
+ VÉRIFICATION VISUELLE EN 15
POINTS DE VOTRE VÉHICULE
afin que vous passiez l'hiver
sans problèmes.

**BEAUCOUP D'AUTRES
SPÉCIAUX SUR PLACE**

**PNEUS D'HIVER
MICHELIN**

montés sur jante pour modè-
les Stellar et Excel.
Balancement et installation compris
12995\$* chacun

À CETTE OCCASION NOS
HEURES D'AFFAIRES SERONT

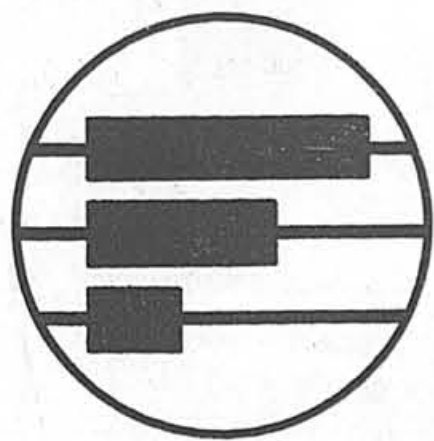
de 9h à 21h
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

* N.B. Tous ces items sont disponibles en quantité limitée.
(Spécial en vigueur du 24 au 28 octobre 88)

HYUNDAI TERREBONNE
1990, Chemin Gascon, St-Louis-de-Terrebonne

SERVICE: 471-5730
VENTE: 471-7669

**26, 27, 28, 29
OCTOBRE**



depuis 1890
FOURNIER

PORTE-DOCUMENTS, BAGAGERIES, BOURSES,
PORTE-MONNAIES, ARTICLES CADEAUX.



632, CATHCART - PLACE MONTREAL TRUST - CENTRE FAIRVIEW - LES GALERIES D'ANJOU - LES PROMENADES ST-BRUNO
CARREFOUR LAVAL - MAIL CHAMPLAIN - PLACE DU ROYAUME (CHICOUTIMI) - PLACE STE-FOY (STE-FOY)
LE CARREFOUR DE L'ESTRIE (SHERBROOKE) - PLACE QUÉBEC (QUÉBEC)

Kennedy a-t-il été assassiné par des truands marseillais?

Reuter
PARIS

Les spécialistes français du grand banditisme jugent improbable que le milieu corse ait commandité l'assassinat du président John Kennedy, le 22 novembre 1963, à Dallas (Texas), mais n'excluent pas qu'un «contrat» ait été rempli par des truands marseillais pour le compte des américains.

Un ancien membre de la brigade des stupéfiants de Marseille, qui souhaite conserver l'anonymat, n'écarter pas la possibilité d'une entente entre la mafia américaine et ses «correspondants» présumés à Marseille, les parrains du «clan» Guerini, pour l'élimination du président des États-Unis.

Il assure qu'une note d'Interpol demandait à la police française de mener des investigations sur les tueurs à gage marseillais, peu après l'attentat de Dallas.

Un autre policier marseillais estime que la chaîne de télévision britannique, Independent Television (ITV), «fait une erreur grossière en désignant une mafia corse de la drogue qui n'a jamais existé».

«En revanche, des tueurs marseillais ont très bien pu être utilisés par la mafia américaine, d'autant que les trois personnes citées ont travaillé par la suite aux États-Unis avec la «french connection», la main dans la main avec le milieu marseillais, dit-il.

Selon lui, toute l'enquête d'ITV est basée sur les révélations faites aux Américains par Christian David, dit le «beau Serge», dont le procès devant la Cour d'assises de Paris a été reporté, pour la troisième fois en neuf mois, en septembre. Celui-ci est accusé d'avoir tué deux balles dans le dos, le 2 février 1966 à Paris, le commissaire Galibert.

Selon un informateur de la

CIA, David, qui s'est présenté un temps comme une barbouze gauloise, avait affirmé que le «contrat» de Kennedy lui avait été proposé par Meme Guerini et qu'il avait décliné l'offre.

Les «révélations» de David ont toujours été niées par les autorités françaises. Le document d'ITV, qui devait être diffusé hier soir, tendrait à prouver, document photographique à l'appui, que l'assassin n'était pas Lee Harvey Oswald, mais trois truands marseillais engagés par la mafia corse de la drogue.

«Il n'y a pas de mafia corse, ça ne veut rien dire du tout», a assuré pour sa part Honoré Gevaudan, l'ancien directeur adjoint de la police judiciaire, spécialiste de la fraude contre la «french connection». «Le président américain ne pouvait pas essayer de démanteler la «french connection» puisqu'il a été assassiné en

1963, alors que les autorités américaines n'ont commencé à s'occuper de la toxicomanie galopante aux USA que dans les années 1967/1968», a-t-il assuré au micro de France Infos.

Toutefois, si cette hypothèse sur les commanditaires de l'assassinat semble peu plausible pour les policiers français, l'utilisation de tueurs marseillais pour remplir un «contrat» n'est pas écartée. La cité phocéenne a toujours été un vivier pour le recrutement de tueurs professionnels bon marché, y compris par des caïds du continent américain.

Selon les auteurs du documentaire d'ITV, deux des trois tueurs seraient toujours en vie. Le troisième, Lucien Sarti, condamné pour meurtres et trafic de drogue dans la filière dite «latino-américaine», s'était enfui au Mexique, où il a été abattu par la police mexicaine en 1972 devant un cinéma.



Christian David, 57 ans, dit le «beau Serge», aurait été approché pour assassiner le président Kennedy en 1963. TELEPHOTO REUTER

Relation de Christian David, Sarti avait la réputation d'être un des meilleurs «gachettes» du clan Guerini, à Marseille. «C'était un vrai tueur professionnel, spécialiste des balles explosives», a assuré un policier.

Sarti était accusé d'avoir tué un gendarme belge à Bruxelles la nuit même où David était censé abattre Galibert à Paris.

Les deux hommes auraient trouvé provisoirement refuge à Marseille, chez les Guerini, avant de s'embarquer sur ordre pour l'Amérique du Sud. Ils se seraient mis ensuite au service de la mafia de la drogue américaine, en compagnie d'un groupe de trafiquants français.

Les deux autres tueurs présumés de Kennedy, si l'on en croit l'enquête d'ITV, tous deux âgés de 40 ans, auraient connu des destinées similaires. Le premier, surnommé «Loule», a été arrêté et condamné en 1977 dans le cadre d'un trafic de drogue entre Marseille et l'Amérique du Sud. Il serait récemment sorti de la prison des Baumettes à Marseille.

Le second purgerait toujours une peine de prison en Bolivie, également pour trafic de drogue.

Il perd un testicule... par erreur

AFP
STOCKHOLM

Les autorités médicales suédoises ont pris des sanctions contre un chirurgien qui, par «étourderie», a retiré le testicule de son patient, ont annoncé hier des journaux suédois.

Le chirurgien s'apprêtait à retirer le second testicule lorsqu'il s'est rendu compte de son erreur. Il a compris, mais il était trop tard, qu'il devait pratiquer cette opération sur un autre patient, qui était atteint d'un cancer de la prostate.

Les journaux, qui ont obtenu cette information dans un rapport du ministère de la Santé, n'ont pas précisé quelles sanctions ont été prises contre le chirurgien, dont l'identité n'a pas été révélée.

Vol chez Maxi: le procès de Cartier est ajourné

Son avocat demande la récusation du juge

PIERRE BELLEMARE

Pour la deuxième fois hier, au Palais de justice de Longueuil, Me Michel Massicotte, avocat de la défense dans le procès de Rémi Cartier, accusé du vol à la dynamite chez Maxi le 20 mai, a soumis une requête pour bref de prohibition devant la Cour supérieure, afin que le juge Denis Dionne se recuse.

«Avec le juge Dionne sur le banc, on ne peut pas s'attendre à obtenir un procès juste et équitable. Ce magistrat ne semble pas faire preuve d'une impartialité constante et totale», affirme Me Massicotte, en ajoutant que «justice ne sera pas rendue dans cette présente cause».

Ce même avocat de la défense a présenté une première requête pour bref de prohibition, lors de l'enquête préliminaire de Martin Simard, accusé d'avoir fait exploser une camionnette à Saint-Hubert, la veille du vol chez Maxi. Son enquête préliminaire est d'ailleurs suspendue et la requête de Me Massicotte sera entendue le 4 novembre, devant la Cour supérieure.

Nouveau dans ce dossier

Me Massicotte a pris en main la cause de Rémi Cartier à compter de lundi, au moment où l'on avait entrepris le procès de l'accusé, sans que celui-ci ne bénéficie des services d'un avocat.

L'avocat de Cartier, Me Claude Olivier, s'est retiré du dossier le 3 octobre, lorsque Claude Bouchard, autre accusé du vol chez Maxi, a plaidé coupable — il a subi une peine de sept ans de prison — pour se faire ensuite délaté.

Quant au troisième accusé, Nelson Pelletier, il a également plaidé coupable lundi, devant le juge Dionne, et sa sentence sera rendue vendredi à Longueuil.

Pour demander la récusation du juge Dionne, Me Massicotte invoque qu'il n'est pas de mise que le juge Dionne preside au procès de Cartier après avoir entendu le plaidoyer de culpabilité d'un co-accusé, Nelson Pelletier.

Ainsi, le procès de Cartier a été ajourné vers 15h hier, des après que Me Massicotte eût obtenu du juge John Gomery, de la Cour supérieure, une ordonnance provisoire suspendant les procédures jusqu'à ce matin.

Me Massicotte tentera de faire prolonger cette ordonnance jusqu'à ce que la requête pour bref de prohibition soit entendue, la semaine prochaine. De son côté, la Couronne, représentée par Me Jacques Pothier, cherchera à poursuivre les procédures dans le procès de Cartier, qui requiert la présence de 25 témoins.

«Depuis juin, la défense essaie de retarder ce procès par des mesures dilatoires. Mais la justice finira par triompher», a déclaré Me Pothier.

Un an et demi de prison ferme pour avoir mis une souris dans une canette de bière

d'après AP
JACKSONVILLE, Floride

James Harvey, de Jacksonville en Floride, a été condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir mis le 27 juillet dernier une souris dans une canette de bière et tenté d'extorquer \$35 000 US au brasseur.

Le coupable avait appelé la

compagnie Coors, qui produit la canette, en expliquant qu'il avait trouvé une souris à l'intérieur après avoir bu quelques gorgées. La société lui avait alors offert \$1 500 US pour récupérer et la souris et la petite bouteille.

Imprudent, l'homme avait refusé l'offre, exigeant désormais \$35 000 US. Il a dû présenter ses excuses à la firme et a été condamné pour falsification et tentative d'extorsion de fonds.

AUCUN DÉPÔT AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT

AVANT LE
12 FÉVRIER '89

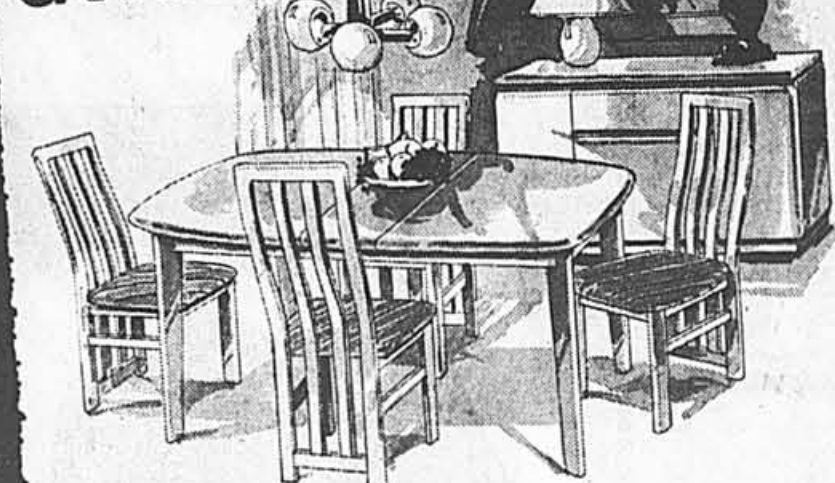
LE FONCTIONNEL

Ce mobilier de chambre à coucher en laque noir offrira le moment de relaxation tant attendu. Il offre beaucoup d'espace de rangement. Une caractéristique importante, les tiroirs sont munis de coussins à billes. Il se compose d'un bureau triple, miroir, commode et une tête de lit 54/60". Tables de nuit et plate-forme en bois.

Livraison gratuite

1499\$
4 pièces

CARRIÈRE



LE STYLE

Un magnifique ensemble de salle à dîner de très haute qualité fait de laque polyester, convient parfaitement aux repas familiaux. Il se compose d'une table rectangulaire, d'un panneau-rallonge et de 4 superbes chaises rembourrées avec de hauts dossiers latéraux.

Livraison gratuite

1499\$
5 pièces

KitchenAid

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

Modèle KDC 21 ad «coulant»

- Lavage normal
- Lavage léger
- Rinçage et attente
- Voyant du chauffe-eau
- Panneaux amande ou blanc seulement

699\$

Service et livraison gratuits

HOTPOINT

POUR LE STYLE

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

Modèle SU-210

- 4 cycles
- 2 boutons-poussoirs: normal et normal économique
- Minuterie de lavage rapide
- Minuterie de chauffe-plats
- Bouton-poussoir rotatif de démarrage
- Lampe-témoin
- Action de lavage à 3 niveaux
- Couleur: amande et blanc

399\$

Service et livraison gratuits

Frigidaire

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

Modèle BF 11

- Lave-vaisselle encastrée Frigidaire à 7 boutons-poussoirs et 2 voyants. Le système de lavage à trois niveaux comprend les cycles cascade, lavage court et corrélation tri-étape. Le programme tri-étape-chauffe réchauffe automatiquement l'eau à la température optimale. La minuterie permet de différer la mise en marche de 6 heures.

469\$

Service et livraison gratuits

Danby

FOUR À MICRO-ONDES ÉLECTRONIQUE

Modèle H504

- Capacité compacte de 0.45 pi. cu.
- 10 niveaux de puissance
- Plateau en verre amovible

189\$

Service et livraison gratuits

HOTPOINT

POUR LE STYLE

FOUR À MICRO-ONDES ÉLECTRONIQUES

Modèle RK 905

- Capacité 1.4 pi. cu.
- Système de micro-ondes DUAL WAVE inc.
- Commandes de cuisson électroniques
- Décongélation préprogrammée

389\$

Service et livraison gratuits

Danby

FOUR MICRO-ONDES KITCHENETK

Modèle K-180

- Table tournante automatique pour cuisson égale
- 700 watts de puissance
- Garantie de 77 mois «sans souci»
- Capacité de 0.90 pieds cubes

329\$

Service et livraison gratuits

BRAULT & MARTINEAU

Livraison gratuite dans un rayon de 100 km de Montréal. • Informez-vous des avantages de posséder la carte Brault & Martineau

B & M

la qualité n'est pas un accessoire aux bas prix

VISA
MasterCard

Achat minimum de 500\$ • Ne payez que la taxe de vente • Sujet à l'approbation du crédit
Aucun intérêt si payé en entier le 12 février 1989. • Sur toute la marchandise en stock seulement.

MONTREAL 7930 est. Sherbrooke (metro Beaugrand) 353-7330	LAVAL 382, boul. des Laurentides 667-3210	VILLE LAZELLE 1130, Dollard 364-6110	SAINT-LEONARD 6875 est. Jean-Talton (pres des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, chemin Chambly (coin Roberval) 679-1260	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, boul. des Sources Sortie 55, Transcanadienne Plaza Centennial 685-3572
--	---	--	--	---	---

SALON DE LA PME

Le défi du
PROFIT
... à l'avenir
vous intéresse

- Réussissez avec vos employés
 - Faites parler vos bilans
 - Cherchez le bon financement
 - Informez-vous
- ... consultez nos experts
et décidez

28, 29, 30 octobre
Palais des Congrès de Montréal

Admission 9.00 Heures d'ouverture: vendredi: 10 à 21h
samedi: 10 à 18h
LA SEMAINE DE LA PME dimanche: 10 à 21h

RADIO CITE 107.5

LOCATHEQUE

LE MINISTRE

OGIVAN

Holiday Inn

CROWN PLAZA

PME

LE MAGAZINE PME

Grande Vente de lancement

PRIX IMBATTABLE
499⁰⁰
FORMAT 11 X 16 pi
INCLUANT 2 PORTES D'EXTRÉMITÉ
(AVANT ET ARRIERE) ET ANCRAGES.
conçu et fabriqué entièrement au Canada.



LES ABRIS D'AUTO

CITADELLE

Un autre produit de qualité supérieure disponible en plusieurs grandeurs facilement adaptables à votre stationnement.

Finie le déblaiement de votre stationnement.
Finie le dégivrage ou le déglacage de votre auto.
Finie les réveils prématurés pour pelleter.

Pour plus de détails, consultez votre Centre CITADELLE.

Longueuil 600, Place Trans-Canada 357-8517	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6555	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Dollard-des-Ormeaux 4888, boul. Saint-Jean 676-9610
Blainville 775, boul. Labelle 435-1883	Sorel 322, rue du Collège 742-7962	Trois-Rivières 2378, rue Royce 376-7711	St-Hyacinthe 2606, rue Cherrier 474-2777	Drummondville 1000, rue Les Galeries 474-2777
Châteauguay 279, boul. Anjou 681-5029	Shawinigan 1422, 3 ^e rue 539-6431	Joliette 2102, boul. Antoine-Bellin 759-8110	Notre-Dame-des-Pins 4100, route Richelieu 774-9514	Granby 861, rue Principale 378-4544
Sherbrooke (face Forum) 4701, boul. Bourque 564-6811	Victoriaville (centre-ville) 54, rue Girard 357-9231	Thetford Mines 842, boul. Smith 335-8166	Gatineau 1416, boul. Maloney-Gauthier 568-1481	

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 - Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 17 h 00



COMMENT BONIFIER UN CPG*
DE LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE ?
AVEC NOTRE COUPON-BONI DE 25 \$!

10 1/4%
par année

DURÉE FIXE DE 3 ANS

Faites fructifier davantage vos économies avec un certificat de placement garanti (CPG) par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Nous vous accordons toujours un taux concurrentiel. Et en plus vous pouvez choisir parmi différentes options en ce qui a trait à la durée et à la fréquence du versement de l'intérêt. Mais maintenant, nous vous offrons aussi quelque chose en sus... un boni instantané de 25 \$ ou plus, suivant que vous remplirez certaines conditions énoncées sur le coupon ci-dessous.

Pour tout renseignement sur les taux d'intérêt ou sur l'offre 1-oni, rendez-vous à la succursale la plus proche ou appelez CIBC Contact au 1 800 465-CIBC.

*Émis par La Société d'Hypothèques CIBC et garantis de façon inconditionnelle par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

**Intérêt versé annuellement. Les CPG sont non remboursables mais transférables avant l'échéance. Placement minimum: 1 000 \$, (placement minimum de 5 000 \$ pour une durée minimum de deux ans pour être admissible au boni de 25 \$). Les taux peuvent changer sans préavis.

Grâce à nos coupons-bonis CPG, vous pourriez toucher 25 \$, 50 \$, 75 \$ ou davantage.

C'est facile de toucher des bonis en souscrivant un de nos CPG. Pour un temps limité, nous vous verserons 25 \$ chaque fois que vous transférerez 5 000 \$ d'une autre institution financière pour souscrire un CPG de la Banque Canadienne Impériale de Commerce pour une durée minimum de deux ans. Il suffit de présenter votre

25 \$
COUPON-BONI



chèque personnalisé, mandat ou traite accompagné de ce coupon-boni. Mais vous devez faire vite pour en profiter car cette offre prend fin le 1^{er} novembre 1988.

Limite: un coupon-boni par certificat. Les fonds doivent être transférés d'une institution financière autre que la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

La Banque se réserve le droit de vérifier si les fonds ont été transférés d'une autre institution financière.

Signature du client

**Banque Canadienne
Impériale de Commerce**

Ronald Jetté plaide coupable du meurtre d'un ex-motard

Les suites d'une bagarre dans une boutique de pièces d'auto

GERMAIN TARDIF

■ Un homme de 27 ans s'est reconnu coupable hier du meurtre au deuxième degré d'un motard ex-membre de la bande des Outlaws, et a été condamné à la prison à perpétuité.

Ronald Jetté, domicilié dans le quartier Saint-Henri, a reconnu avoir abattu avec une arme à feu, Claude D'Aoust, 39 ans, lors d'une altercation entre ce dernier et un autre individu, Louis Clément, le 7 février dernier, dans un magasin de pièces d'auto attendant à la Brasserie Winchester, rue Notre-Dame Ouest, dans Saint-Henri.

L'incident avait débuté dans la brasserie par une discussion au cours de laquelle Clément accusait D'Aoust de lui avoir volé un fusil. On décida de se rendre à l'atelier de pièces d'auto pour vider l'affaire. La bagarre débuta et Jetté fit feu sur D'Aoust qui s'écroula. Les deux survivants placèrent ensuite le corps de D'Aoust sur la banquette de l'automobile de ce dernier et allèrent garer la voiture en face de la résidence du défunt, rue Carillon. C'est le frère de la victime qui, reconnaissant le véhicule, s'approcha et aperçut le corps, à l'intérieur, puis appela la police.

Me René Domingue, représentant la Couronne, accepta la version de Jetté qui expliquait qu'il avait bu beaucoup de bière et s'était gelé à la cocaïne à un point tel qu'il ne pouvait y avoir préméditation.

La culpabilité pour meurtre au deuxième degré entraîne automatiquement une condamnation à l'emprisonnement à perpétuité.

Le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, doit toutefois entendre, aujourd'hui même, les représentations de la défense et de la Couronne avant de prendre une décision sur le nombre d'années fermes de prison que devra purger Jetté avant d'espérer une libération sur conditionnelle.

Entre-temps Louis Clément est toujours au large.

22 morts dans un écrasement au Pérou

Agence France-Presse
LIMA

■ Vingt-deux personnes ont été tuées lorsqu'un avion de la compagnie nationale péruvienne AeroPeru s'est écrasé dans le Sud du Pérou, avec à son bord 65 passagers et quatre membres d'équipage, a-t-on appris de source officielle.

De nombreuses personnes ont été blessées à des degrés divers dans l'accident qui s'est produit à 10 h 50 locales (15 h 50 GMT), peu après le décollage de l'appareil, un Fokker F28, de l'aéroport de Juliaca (à 980 km au sud-est de Lima), à destination d'Arequipa et de Lima.

Le biréacteur de fabrication hollandaise avait pris du retard sur le vol 771 en raison d'un problème à l'une des turbines, a indiqué un responsable de l'aéronautique civile. Il devait faire escale à Arequipa, la deuxième ville du pays.

L'appareil s'est écrasé à deux km de l'aéroport, après avoir rasé les toits de maisons proches de la piste. Il s'est brisé en quatre et un incendie a éclaté, a indiqué un porte-parole d'AeroPeru.

Deux parlementaires péruviens et plusieurs étrangers figurent parmi les blessés, a indiqué la police, sans préciser les noms ni la nationalité de ces étrangers.

Cet accident est le plus grave jamais subi par un appareil de la compagnie AeroPeru, a-t-on indiqué de sources aéronautiques.

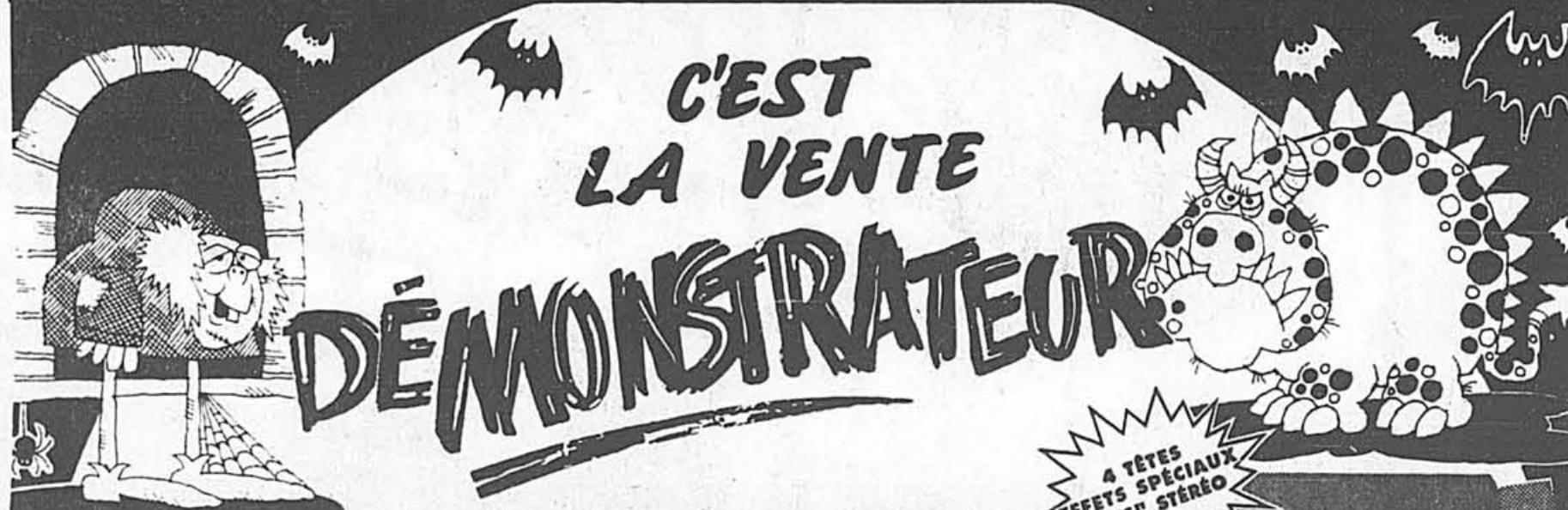
Deux avions d'AeroPeru — un Fokker et un Boeing 727 — et deux appareils militaires sont arrivés à Juliaca en provenance de Lima pour évacuer les blessés les plus gravement atteints vers la capitale.

Autre accident

Aux États-Unis entre-temps, un hélicoptère militaire s'est écrasé dans la nuit de lundi à mardi contre une colline près d'Ocotillo, en Californie, pendant une opération anti-drogue dans cette région frontalière avec le Mexique, et ses huit occupants sont morts sur le coup, a annoncé un porte-parole de la Garde nationale.

L'hélicoptère UH-1H s'apprêtait à intercepter une voiture suspecte — qui s'est plus tard révélée comme appartenant à une patrouille des frontières — quand il a heurté une ligne à haute tension. Il y avait à bord cinq adjoints de sheriffs et trois membres de la Garde nationale.

C'EST EFFRAYANT: L'ÉVÉNEMENT LIQUIDATION DE L'HALLOWEEN!



NE COMMENCEZ
À PAYER QU'EN
MARS '89

PLUSIEURS AUTRES
MODÈLES DISPONIBLES
EN MAGASINS!

RADIO/COMMUNICATION

Marque	modèle	Rég.	Spécial	Rabais	par mois*
BALADEURS					
SANYO	MGR62	49.95	38.88	11.00	
SANYO	MGR74	59.95	48.88	11.00	
SANYO	MGR87	99.95	99.95	21.00	
SANYO	MGR670	199.95	138.88	61.00	10.01
SANYO	WMF77	199.95	178.88	21.00	12.10
SANYO	MGR750	249.95	188.88	61.00	13.20
RADIO CASSETTE					
SANYO	M9709	79.95	68.88	11.00	
SANYO	CFM160	99.95	88.88	11.00	
FISHER	PHW704	199.95	178.88	21.00	12.10
PANASONIC	RXFV39BK	299.95	248.88	51.00	16.50
RADIO REVEIL					
CITIZEN	JCR455	19.95	16.88	3.00	
Repondeur téléphonique					
SANYO	TAS324	159.95	148.88	11.00	10.01
SANYO	TAS150WH	199.95	148.88	51.00	10.01
Telephone sans fil					
Trans-Continental	TT560	99.95	78.88	21.00	
SANYO	CLT6100	179.95	138.88	31.00	10.01

Quantités limitées. Certains modèles peuvent être des démonstrateurs.

Marque	modèle	Rég.	Spécial	Rabais	par mois*
PORTATIVES					
CGE	7-7150	179.95	138.88	40.00	11.00
MAGNASONIC	MCT1000	319.95	278.88	40.00	18.70
RCA	CSM055	399.95	348.88	50.00	23.10
RCA	295	399.95	348.88	50.00	23.10
TECHNOVOX	TX1450	399.95	348.88	50.00	23.30
SANYO	31CS1051	449.95	398.88	50.00	27.50
ZENITH	SD3361	449.95	398.88	50.00	27.50
20" - 21"					
ZENITH	SD3961	549.95	478.88	70.00	33.00
RCA	FPR577	699.95	628.88	70.00	41.80
SANYO	12C790	749.95	678.88	70.00	44.00
MITSUBISHI	CS2056	799.95	728.88	70.00	47.30
26" - 28"					
RCA	FPR725	899.95	798.88	100.00	51.70
ZENITH	SD5557	899.95	798.88	100.00	51.70
SANYO	AVM278	999.95	898.88	100.00	57.20
RCA	FPR2675	1099.95	998.88	100.00	63.80
MITSUBISHI	CS2654	1199.95	1098.88	100.00	69.30
ÉCRAN GÉANT					
MITSUBISHI	VS410	3999.95	3598.88	400.00	232.10

Marque	modèle	Rég.	Spécial	Rabais	par mois*
VIDÉO					
SANYO	VHR8100	399.95	368.88	70.00	26.40
FISHER	FVH4100	459.95	398.88	60.00	28.60
ZENITH	VHD206	499.95	448.88	50.00	30.80
MITSUBISHI	HS348	499.95	448.88	50.00	30.80
RCA	VPT390	599.95	498.88	100.00	34.10
RCA	VPT392	599.95	498.88	100.00	34.10
RCA	VPT296	599.95	548.88	50.00	37.40
QUASAR	VH5479	699.95	598.88	100.00	40.70
RCA	VPT490	699.95	598.88	100.00	40.70
SANYO	12C790	749.95	678.88	30.00	26.40
FISHER	FVH5550	799.95	748.88	50.00	49.50
MITSUBISHI	HS-422	999.95	898.88	100.00	59.30
CAMÉSCOPE					
SONY	CCDV4	1299.95	1098.88	100.00	72.60
ZENITH	VH6200	1199.95	1098.88	100.00	72.60
FISHER	FVH601	1599.95	1398.88	200.00	90.20
HITACHI	VH6000	1599.95	1398.88	200.00	90.20
RCA	CPR250	1599.95	1498.88	100.00	96.80
SONY	CCDV110	2499.95	2198.88	300.00	110.00

Marque	modèle	Rég.	Spécial	Rabais	par mois*
MICRO-ONDES					
SANYO	EM563	449.95	348.88	50.00	24.20
QUASAR	YMO6686	399.95	348.88	50.00	24.20

RCA
VIDÉO VHS STÉRÉO HQ
• Son stéréo "MTS" • Programmable à l'écran
• Télécommande infrarouge • Dolby
699⁹⁵\$

RCA
TÉLÉCOULEUR 28"
STÉRÉO
• Son stéréo d'antenne "MTS"
• Entrées directes pour vidéo
• Minuterie - sommeil
• Télécommande infrarouge
999⁹⁵\$

Marque	modèle	Rég.	Spécial	Rabais	par mois*
AMPLIFICATEUR					
Harman-Kardon	PM635	449.95	348.88	100.00	23.10
SYNTHÉTEUR					
Harman-Kardon	TU-905-910	399.95	298.88	100.00	17.60
MAGNETOCASSETTES					
FISHER	CRW56	199.95	148.88	50.00	10.01
FISHER	CRW85	299.95	248.88	50.00	13.20
LECTEURS LASER					
FISHER	AD921	299.95	198.88	100.00	13.20
FISHER	AD923	299.95	198.88	100.00	13.20
FISHER	AD853	299.95	198.88	100.00	13.20
FISHER	AD883	299.95	198.88	100.00	13.20
PIONEER	PD4050	329.95	248.88	80.00	16.50
TABLES TOURNANTES					
PIONEER	PL5708	159.95	128.88	30.00	10.01
DUAL	CS2110	199.95	158.88	40.00	11.00
HAUT-PARLEURS					
BSM	SERIE 3	199.95	148.88	50.00	10.01
BSM	SERIE 4	249.95	198.88	50.00	13.20
ENSEMBLE AUDIO					
SONY	SEN270	999.00	798.88	200.00	50.60
FISHER	ACS8731	1299.00	1098.00	200.00	69.30

LA DISPONIBILITÉ ET LA SÉLECTION PEUT DIFFÉRER D'UN MAGASIN À L'AUTRE.

MAGASIN ENTREPÔT
6245
Est Boul. Métropolitain
328-1406
SUPER MAGASIN
Centre des Sources
683-1943
PLUS DE 160 MAGASINS
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX
*Basé sur 24 mois. Garantie, taxe et intérêt tous compris, aucun dépôt. Sujet à approbation de crédit.

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

ATLANTIQUE
ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE

a tout coup

ATLANTIQUE PLUS

◆ **Plan de Protection-Prix**
Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

◆ **Plan de Protection-Qualité**
Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant nous l'échangerons.

◆ **Livraison Gratuite**
Votre appareil sera livré en 48 heures. C'est promis!

◆ **Ligne Téléphonique Satisfaction**
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au:

Montréal: 328-1426
Extérieur: 1-800-361-4040
détails en magasin
**Sujet à approbation de crédit.

NOUS AVONS ÉCRASÉ NOS PRIX!

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 NOV. 1988

ou jusqu'à épuisement
des stocks



SPÉCIAL LANCEMENT À

1/2 PRIX

Rembourrage en mousse super-ferme. Panneau piqué à la mousse de 3/4 de po (2 cm) d'épaisseur. Rembourrage en mousse de 3/4 de po (2 cm) d'épaisseur. Poignées de rotation renforcées d'acier. Sommier rembourré assorti disponible.

Ensemble

Simple **329\$**

Queen **529\$**

BEAUTY

15 ANS DE GARANTIE

Double **429\$**

King **729\$**

SIMMONS

PROMOTION

Ensemble Prix sugg. SOLDE

Simple 139⁹⁹ **69⁹⁹**

Double 199⁹⁹ **99⁹⁹**

ORTHO

Ensemble Prix sugg. SOLDE

Simple 199⁹⁹ **99⁹⁹**

Double 319⁹⁹ **159⁹⁹**

Grand 399⁹⁹ **199⁹⁹**

BASE DE LIT EN MÉLAMINE

Prix spécial
de lancement

169\$

Toutes les grandeurs
Disponible en blanc,
amande, gris et noir.

CHIRO

Ens. 39'' **149\$**

Ens. 54'' **199\$**

Ens. Queen **279\$**

SUPER CHIRO

EXTRA FERME

Garantie 15 ans

À 1/2 PRIX

Simple l'ens. **229\$**

Double l'ens. **299\$**

Queen l'ens. **399\$**



Le summum en relaxation
**LE LIT ORTHOPÉDIQUE
AJUSTABLE**

Faites de beaux rêves dans un LIT ÉLECTRIQUE de DIAMOND

Disponible dans tous les formats
(simple, double, grand, très grand).
Matelas de première qualité
(1020 ressorts) Prix à partir de **1649\$**

- Support lombaire
- Moteur silencieux
- 2 moteurs avec transmission
- Garantie de 15 ans

- Avertisseur de fumée
- Lampe de chevet
- Vibreur et minuterie
- Modèle Beautyrest
- À partir de 1395\$

L'ENSEMBLE ORTHOPÉDIQUE EXCELLENT POUR LE DOS

Prix sugg. SOLDE

39'' 538\$ **269\$**

54'' 698\$ **369\$**

Grand 838\$ **469\$**

Très grand 1298\$ **669\$**

- 822 ressorts doubles renforcés
- Bande de renforcement empêchant l'affaissement de la bordure
- Isolation extérieure «Crown Top»
- Isolation intermédiaire «Flexel»
- Confortable couche double d'orthéthane haute densité maintenue solidement par une couche de Typer haute qualité
- 20 ans de garantie

- Livraison partout au Québec
- Possibilité de livraison le même jour
- Possibilité de livraison en nocturne
- Lors de la livraison, nous installerons le matelas neuf et nous vous débarrasserons du vieux
- Grand choix de matelas



**MATELAS
PIERRE**
«POUR VOTRE SANTÉ»

4968, Queen Mary

(à quelques coins de rues à l'est de Décarie)

345-9677



RETRAITÉS ET PRÉRETRAITÉS

Cité *Rive des Prairies*

Administré par: GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROPRIÉTAIRES

VENEZ BIEN VIVRE en toute sécurité. Tous nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage et la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24. Enfin, il y a 3 ascenseurs pour mieux vous servir.

LA VILLE À LA CAMPAGNE

Située sur les rives de la rivière des Prairies

Clinique médicale sur place et poste d'infirmerie avec service de 24 h sur 24 — chapelle — autobus privé pour transport hebdomadaire aux centres commerciaux — terrasse au bord de l'eau — piscine — bain tourbillon — saunas — salle de conditionnement physique — étage commercial — caisse populaire — dépanneur — pharmacie — optométriste — salle communautaire, etc.

Moquette — cuisinière — réfrigérateur — antennes communautaires — câble de télé (en sus). Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes, laveuse, sècheuse à chaque étage. Nous acceptons les mini-laveuses, 2 1/2, 3 1/2.

Quelques unités encore disponibles à compter de 670 \$ / mois



Pour renseignements supplémentaires composer le (514) 329-3821

Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 17 h, jusqu'à 21 h sur rendez-vous.

7095, boulevard Gouin est, Montréal

Les «soutanes roses» veulent sortir de l'invisibilité

JULES BÉLIVEAU

■ Qui sont-elles? Que font-elles? Combien sont-elles? Que souhaitent-elles?

C'est en somme pour trouver des réponses à ces questions que le groupe Femmes et ministères, un réseau autonome de femmes engagées dans l'Eglise catholique surtout au Québec, a commandé une étude sur le personnel pastoral féminin au Québec. Cette étude, réalisée par la sociologue Sarah Bélanger et intitulée *Les soutanes roses* (Editions Bellarmin, 292 pages, \$20), a été rendue publique hier au cours d'une conférence de presse.

« Les femmes à l'emploi de l'Eglise sont peu connues, peu reconnues et quelque peu invisibles », a dit d'entrée de jeu la présidente de Femmes et ministères, Mme Raymonde Jauvin, qui est aussi coordonnatrice de la pastorale d'ensemble dans le diocèse de Saint-Jérôme.

La religieuse a indiqué, comme pour souligner l'invisibilité au moins relative des agentes de pastorale, que ces femmes se retrouvent dans la catégorie des «membres du clergé et assimilés» dans les rapports de Statistiques Canada. Et qu'elles sont même classées par le Conseil du statut de la femme parmi les «travailleuses non classées ailleurs».

Qui sont-elles?

Qui sont donc les «soutanes roses»? Le rapport sociologique de Mme Bélanger indique d'abord qu'il existe dans l'ensemble des 21 diocèses du Québec, 614 agentes de pastorales francophones rémunérées à l'emploi des diocèses, des paroisses et des mouvements religieux catholiques reconnus. L'étude, qui a été réalisée grâce aux réponses fournies par un très large éventail de répondantes, réunit une quantité de données suffisante pour tracer un juste profil des agentes de pastorale.

On apprend ainsi que ces personnes sont âgées en moyenne de

47 ans, qu'elles ont le plus souvent au moins 15 ans de scolarité, qu'elles sont religieuses dans tout près de 50 p. cent des cas et que celles qui sont laïques sont pour la plupart mariées et mères de famille.

L'étude révèle que le salaire annuel moyen des agentes de pastorale travaillant à plein temps était en 1985-86 de \$10 617, mais qu'un écart notable distinguait sur ce point les laïques (avec



JEAN GOUJIL, La Presse

La sociologue Sarah Bélanger, l'auteur de l'ouvrage.

\$14 708) et les religieuses (\$8 635). Elle montrait également que les religieuses agentes de pastorale à plein temps étaient deux fois plus nombreuses que les laïques occupant le même emploi et que ces proportions étaient carrément inversées chez les agentes de pastorale à temps partiel.

Au chapitre des conditions de travail, environ 60 p. cent des agentes de pastorale, parmi lesquelles un bon nombre affirment effectuer chaque semaine 10 heures de temps supplémentaire non rémunérées, se disent insatisfaites de leur salaire. Mais si la moitié des personnes interrogées souligne que leur salaire leur est essentiel, la majorité indiquent qu'elles continueraient de travail-

ler même si leur employeur n'était plus en mesure de les payer.

Des motivations autre que l'argent

Des motivations autres que les questions financières ne peuvent donc qu'y être pour beaucoup dans l'engagement des agentes de pastorale. L'étude fait d'ailleurs ressortir ce fait en soulignant cette raison avancée par plusieurs des personnes interrogées: l'annonce de Jésus-Christ et le renouveau de l'Eglise.

Autre révélation importante de l'étude: 70 p. cent des agentes de pastorale souhaitent que les femmes puissent accéder à la prêtrise; 10 p. cent aimeraient que cela se réalise immédiatement et 70 p. cent, graduellement.

Commentant le rapport, Mme Céline Girard, permanente au conseil exécutif de l'institut séculier les Oblates missionnaires de l'Immaculée-Conception, a fait remarquer que la présence des agentes de pastorale rémunérées dans l'Eglise constitue un phénomène croissant en même temps qu'un nouveau défi pour l'organisation ecclésiale.

L'ancienne responsable du Service de la promotion humaine et ancienne répondante à la condition féminine dans le diocèse de Saint-Jean-Longueuil aimerait bien, par exemple, que, en attendant de bénéficier de la stabilité d'emploi des prêtres dans les diocèses, les agentes de pastorale aient au moins de meilleures conditions de travail permettant notamment à des candidates, financièrement moins indépendantes, de devenir elles aussi des «soutanes roses».

Au fait, l'expression «soutanes roses» n'apparaît nulle part à l'intérieur de l'étude de la sociologue Sarah Bélanger. Elle a été utilisée dans le titre de l'ouvrage seulement pour ajouter un brin d'humour à une étude sérieuse, par les informations qu'elle contient autant que par les messages qu'elle veut lancer.

TOUS LES CHAMPIETS
4 DERNIERS JOURS
EN SOLDE 99.99 ET PLUS

ECONOMISEZ JUSQU'À 1/2 PRIX

L'ACHAT D'UN COMPLET POURRAIT VOUS FAIRE ÉCONOMISER JUSQU'À 100\$ SUR LE PRIX DE VOS PROCHAINES VACANCES*



Cette collection exceptionnelle de complets met en vedette nos marques exclusives, y compris Wm. H. Leishman, Club International, Bellissimo et Henley.

*À l'achat d'un complet d'une valeur de 150,00\$ ou plus, effectué avant le 30 octobre 1988, vous obtiendrez un rabais de 100\$ sur un voyage d'une durée minimum d'une semaine, pour deux adultes, offert par Air Canada Touram et au prix indiqué dans son dépliant, ou un rabais de 50\$ sur un voyage pour un adulte. Visitez un de nos magasins pour plus de détails.

TIP TOP

VENTE UNIVERSITAIRE

de SKI chez

OBERSON

Du 26 oct. au 5 nov.
Pour toute la
famille

★ ★ NOUVELLE BOUTIQUE ★ ★
1202, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (coin rue Drummond)

SKIS DE COMPÉTITION

SPALDING SQUADRA CORSE
• SUPER-G
• GÉANT ET SLALOM
SPALDING, TITANIUM OU SELENIUM
FORMULA OU SIDÉRAL

Quantités limitées **7999\$** Grandeur 195 à 215 cm

SKIS POUR DÉBUTANTS ET INTERMÉDIAIRES

ELAN FAS 911 BLIZZARD AVS
DYNASTAR MV2 FISCHER TEAM

9999\$

SKIS POUR AVANCÉS

K2 SLALOM 56 ROSSIGNOL 343
FISCHER MOTION CARBON BLIZZARD THERMO SR
DYNASTAR MV3

16999\$

BOTTES POUR DÉBUTANTS

INTERMÉDIAIRES

TRAPPEUR (DIFFÉRENTS MODÈLES) NORDICA NJ 125

5999\$

UN MUST!!! Entrez voir nos nouvelles collections de vêtements 1989.

ATTENTION!!!

ENSEMBLE COUPE DU MONDE
ROSSIGNOL 4S ou 4G KEVLAR
1989

BLIZZARD V20 SL ou GS 1989

K2 KVG KV COMP. 1989

FISCHER VACUUM SL ou RS

1989

DYNASTAR CERAMIC SL ou GS

1989

KNEISSL WHITE STAR PRO SL

ou RS 1989

avec fixations

MARLER M4G ou LOOK 99RS

et bâtons

MARKER ou HEAD

ou DYNAMIC

RADIAL

TWINCAM

CADENAS SKILATCH 2
GRATUIT
Valeur 30.00\$

49999\$

BOTTES D'EXPERTS

LANGE TXP
MUNARI MT7

DYNAFIT COMP TI
NORDICA 788
RAICHLÉ FLEXON PRO

27999\$

BOTTES POUR INTERMÉDIAIRES

MUNARI MSX RAICHLÉ RE PRO ou RE3
NORDICA 530 ou 330 ou RE5 ou RE SLALOM
RAICHLÉ 260

9999\$

Ellesse, Belfe, Skila, Elho, Greact, Sprung, Descente, Schneider, Mistral, Mobius, Kifox, Head, Innsbruck, etc.

ENSEMBLE COMPLET POUR ADULTE

SKIS ELAN FAS ou DYNASTAR MV2
FIXATIONS LOOK 39
BOTTES TRAPPEUR ou MUNARI MK • BÂTONS • COURROIE À BOTTES

19999\$

ENSEMBLE COMPLET «DE LUXE» POUR ADULTE

SKIS KNEISSL PRO LITE BOTTES MUNARI MSI
FIXATIONS LOOK GL ou MVI
BÂTONS

25999\$

ENSEMBLE COMPLET POUR JUNIOR

SKIS ELAN ou DYNASTAR BOTTES TRAPPEUR ou MUNARI ou NORDICA
FIXATIONS LOOK BL ou 09 BÂTONS JR.

(80 à 120 cm) **12999\$**

BOTTES POUR AVANCÉS

KOFLACH 211 ou CL500 MUNARI MS2
RAICHLÉ 360 ou 560 SALOMON SX 41
NORDICA 720

16995\$

N.B.: Toute la marchandise peut ne pas être disponible dans tous les magasins.

11 magasins pour mieux vous servir

OBERSON

★ NOUVEAU ★
MONTRÉAL
1202, rue Ste-Catherine Ouest
(coin Drummond)
874-1824

ST-LÉONARD
6410, rue Jean-Talon
(coin Langelier)
254-3609

LAVAL
217, boul. des
Laurentides
669-5123

POINTE-CLAIRE
981, rue St-Jean
(près du restaurant Chi-Chi)
694-9257

ST-JEAN
897, boul. du
Séminaire
349-3725

GRANBY
3, rue Evangéline
375-1785

GREENFIELD PARK
999, boul. Taschereau
(Mail Super Carnaval)
671-0189

COWANSVILLE
128, rue
Principale
263-6303

REPENTIGNY
345, rue
Notre-Dame
581-1016

QUÉBEC
710, Bouvier
623-8368

GATINEAU
920, boul.
Maloney Ouest
561-1376

ÉPARGNEZ
JUSQU'À
30⁰⁰

LE BLOUSON DOUBLÉ

Blousons de belle qualité, bien coupés, en poly-coton ou 100 % coton. Assortiment de couleurs. Tailles 36 à 46 ou P-M-G-TG.

Prix rég. jusqu'à 95 \$
En solde à

64⁹⁹ & 79⁹⁹

ÉPARGNEZ 15 \$

Sur pantalons habillés en 75/25 poly-acrylique lavable. Gris, gris anthracite, bleu, brun, marine, noir. Tailles 28 à 44.
Prix rég. 45 \$.

Solde 29.99 \$

Rerouches moyennant léger supplément sur vêtements en solde.



TOUT POUR LUI, À BON PRIX

Carrefour Angrignon	365-1070
Galeries d'Anjou	351-6810
Carrefour Laval	681-9213
Centre Laval	688-6292
Complexe Desjardins	281-1611
Place Ville-Marie	861-3990
Plaza St-Hubert 6554, St-Hubert	270-6392

* Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, rue Châteaubriand.

SAUVÉ

50^E ANNIVERSAIRE
A TRAVERS LE CANADA POUR LA MODE EN GRAND

Pennington

fête 50 ans de service qui offre aux femmes en vogue la mode EN GRAND la plus recherchée. Et nous célébrons avec des prix d'anniversaire incomparables, spécialement pour vous!

COLLECTION DE BLOUSES 29.90\$

ET BEAUCOUP D'AUTRES SOLDES D'ANNIVERSAIRE EN MAGASIN. VENEZ LES VOIR!

NOS BAS-CULOTTES LES PLUS POPULAIRES
Tailles A et B
Ord. 2.99\$ la paire

1,79\$ la paire
(limite de 6 paires)
6 paires/10,00\$
Tailles C, D et E
un peu plus coûteux
Solde se termine le mercredi 2 novembre

NOS PANTALONS MODE LES PLUS POPULAIRES
Tailles 36 à 44
Ord. 27,00\$

19,90\$
Solde se termine le mercredi 2 novembre

PALETOTS MODE
Tailles 16 1/2 à 24 1/2
Ord. 90,00\$ à 100,00\$

79,90\$
Solde se termine le samedi 5 novembre

Pennington

CARREFOUR ANGRIGNON • PLACE VILLE MARIE • DORVAL GARDENS
LES GALERIES D'ANJOU • CENTRE LAVAL • ALEXIS NIHON PLAZA
LE CARREFOUR LAVAL • LA PLACE VERTU • ST. BRUNO • FAIRVIEW POINT CLAIRE

Les inspecteurs de l'aide sociale seront surveillés de près

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ C'est seulement par «excès de zèle» que les inspecteurs à domicile de l'aide sociale en arrivent à poser des questions fort indiscrettes aux bénéficiaires et même à fouiller leur garde-robe.

Confronté à de nouvelles révélations de l'Opposition péquiste concernant le travail de ses inspecteurs à domicile, le responsable de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, a promis que le système de contrôle des bénéficiaires serait vérifié.

Il a refusé toutefois d'indiquer si des sanctions seraient prises contre certains inspecteurs qui, par «excès de zèle», se sont immiscés dans la vie privée des gens.

Hier, la députée péquiste de Maisonneuve, Mme Louise Harel, a divulgué les récriminations, formulées il y a deux semaines, par un bénéficiaire de l'aide sociale. Cette dernière était outrée que l'envoyé du ministère ait «inspecté sa garde-robe et sa chambre à coucher». «De plus, cet agent était très autoritaire et brusque», affirmait par écrit la plaignante.

Il y a quelques jours, le ministre Bourbeau soutenait pourtant que les plaintes de ce genre étaient introuvables sur l'ensemble des 280 000 inspections à domicile réalisées depuis trois ans.

Déjà la semaine dernière, Mme Harel avait révélé que les enquêteurs du ministère, qui interven-

nent désormais sur des échantillons pris au hasard — et non sur des cas soupçonnés de fraude comme par le passé — allaient jusqu'à poser des questions sur la vie sexuelle des assistés sociaux.

Pour M. Bourbeau, il suffirait aux inspecteurs de contrôler la situation économique des bénéficiaires pour établir s'il s'agit d'un cas où on trouve un conjoint susceptible de subvenir aux besoins de la famille.

Revenant à la charge, Mme Harel a soulevé le cas récent d'une assistée sociale qui se plaignait d'une intrusion d'un agent de l'aide sociale «par la porte d'arrière» de son domicile. Le même agent avait «regardé sous le couvre-lit» des enfants, réclamé des factures, terrorisé la bénéficiaire, le tout sous de fausses représentations. La Commission des droits de la personne avait décidé que cette intervention du ministère était «une atteinte évidente aux droits fondamentaux» de la plaignante.

«Ce n'était pas un boubou-macoute», a lancé en Chambre, à la surprise générale, le ministre Bourbeau, irrité. L'expression «boubou-macoute» utilisée jusqu'ici par les adversaires de la réforme de l'aide sociale, n'avait pas été employée par les ministres libéraux, encore moins à l'Assemblée nationale.

Cette plainte portait sur les gestes d'un agent de l'aide sociale qui s'était fait passer pour un inspecteur à domicile, a expliqué le ministre.

Informatique

Amstrad

OU COMMENT ON DEVIENT NUMÉRO 1!
Plus qu'un clone, une technologie avant-gardiste, une qualité et un service garanti.

■ 512 K RAM mémoire vive ■ Écran 14" ■ Paper White ■ 1 lecteur 5 1/4" de 360K ■ Processeur 8086 de 8 Meg. Interface graphique GEM Desk top ■ Gem Paint ■ Documentation française de 600 pages.

PC-1512
GARANTIE 1 AN!

999\$

Les petits magasins au grand choix!

Dumoulin

6351 ST-HUBERT (rue du Centre) 355-1777 3620 ST-MARTIN (rue du Centre) 658-1001

J'AI ME L'HIVER!

Grâce au chasse-neige Ariens.

2 000\$ de crédit instantané. 3 mois SANS INTÉRÊT. GARANTIE LIMITÉE 5 ans.

Un chasse-neige de qualité supérieure, des modalités de paiement exceptionnelles: maintenant vous avez toutes les raisons du monde d'adorer l'hiver. Vivement la première tempête!

Ariens

TOUTES LES DÉTAILS EN MAGASIN. L'OFFRE SE TERMINE LE 15 NOVEMBRE.

Blainville, Blainville Marine et Outils, 430-4030 • Bois-des-Fillons, R 100 Sports, 621-7100 • Brossard, Vélis & Petit Moteur Brossard, 676-5550 • Chomedey, Équipement de Sports et Jardins Laval, 667-4866 • Fabreville, Équipements R.V., 625-2213 • Ile Bizard, Brunet Marine, 626-5053 • Joliette, Équipements motorisés Joliette, 759-2424 • Lalonde, Desjardins Sport, 438-8225 • Laprairie, Laprairie Petits Moteurs, 659-1231 • Longueuil, Trans-Canada Mini-Moteur, 646-6976 • Mariville, Locations Michel Blanchard, 460-7629 • Mascouche, Grand Ligne Moto, 477-9280 • Mercier, Pridex, 691-2931 • Montréal, Entreprise Collin et Nantel, 270-4191 • Montréal, Jean Gaglia & fils, 387-0371 • Montréal, Équipement Paul Lavigne, 351-6004 • Montréal, Location A & C, 381-4339 • Montréal, Jarry Mini Moteur, 323-8802 • Montréal, Maison Bertoldi, 525-1410 • Montréal, Équipements Dubois, 522-2824 • Montréal-Nord, Alcor, Matériaux de Toiture, 325-1260 • Pinco, Centre de Réparation Pinco, 453-6680 • Pointe-aux-Trembles, Collin & Outils, 642-9104 • Pointe-Claire, Équipements de Jardin West, 694-4826 • Pointe-Claire, Moto Clinic, 697-1071 • Repentigny, R. Babin & fils, 585-0159 • St-Hubert, Claude Ste-Marie Sport, 678-4700 • St-Laurent, Équipements Pro-Trac, 339-1612 • Saint-Laurent, G.H.R. Savard, 747-4719 • St-Lin Laurentides, Équipements R. Daoust, 439-2502 • St-Remi, Garage J.L. Lefrançois, 454-2233 • St-Vincent-de-Paul, Atelier R. Tardif (1980), 661-9966 • St-Zotique, Marcel Marine, 267-9643 • Ste-Anne-des-Plaines, Location d'Outils, 2030 • 478-2483 • Ste-Genevieve de Montreal, Prestige Marine, 626-4230 • Ste-Julie, Garage Benoit Blain, 649-1297 • Terrebonne, Location A & C, 471-2330 • Valleyfield, Atelier Jacques Cléche, 371-9944 • Varennes, Sport Varennes Rive Sud, 652-2405 • Ville LeMay, Agence Moteur Plus, 671-4764 • Ville Lery, Bixbee, 692-2411

Les lignosulphonates: pas plus dangereux que le calcium

Presse canadienne
QUEBEC

■ Le ministre des Transports Marc-Yvan Côté continuera d'expérimenter comme abat-poussière sur les routes gravelées les lignosulphonates que son collègue de l'Environnement ne trouve pas plus dangereux que le calcium utilisé couramment.

En réponse à l'Opposition péquiste qui avait dénoncé la veille l'utilisation de ce produit comme étant fortement toxique, les ministres Côté et Lincoln se sont portés hier à la défense de cet abat-poussière au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale.

Les lignosulphonates sont un résidu des liqueurs de cuisson provenant des usines de papier.

Le ministre Côté a d'abord déclaré en Chambre que son ministère utilise ce produit depuis 1979, à titre expérimental, et sur une base régionale, et qu'aucune étude concluante n'a encore été réalisée sur l'efficacité de ce produit.

Ce n'est qu'en 1987, a-t-il dit, que son ministère a décidé d'expérimenter l'utilisation de ce produit sur une base beaucoup plus grande, afin d'en tester l'efficacité technique et la rentabilité financière sur différents types de sol et dans certaines conditions climatiques.

Depuis 1980, alors que l'épandage de l'huile usée comme abat-poussière a été interdite, le ministre des Transports a cherché un produit qui pourrait remplacer le calcium, fabriqué en Ontario, et qu'il considère comme un produit monopolistique. Les lignosulphonates sont québécois et ils sont largement utilisés aux États-Unis comme abat-poussière, souligne-t-il. Ce produit est également utilisé un peu partout dans le monde pour la nourriture animale et dans l'industrie de la construction.

M. Côté a aussi observé que l'opposition, par la voix du député de Lévis Jean Garon, a mal interprété les résultats d'une étude faite par M. Claude-E. Delisle, de l'École polytechnique de Montréal.

Le ministre retient pour sa part de cette étude que les lignosulphonates ne sont pas dangereux à la condition de prendre certaines précautions.

Son ministère a effectivement pris les précautions suivantes: contrôle des PH (acidité) à l'usine et contrôle de l'épandage, soit un épandage à raison de 1,5 litre par mètre carré alors que le maximum toléré est de 4 litres par mètre carré, et à une distance d'au moins 30 mètres des cours d'eau.

M. Côté a finalement indiqué que l'utilisation des lignosulphonates ne se fera jamais sur l'ensemble des routes gravelées du Québec parce que tous les sols ne s'y prêtent pas. Ce produit ne peut être épandu que sur 4 p.c. des routes gravelées du Québec, a-t-il dit.

Son collègue de l'Environnement, Clifford Lincoln, a indiqué qu'une étude menée en 1984 avait démontré que les lignosulphonates ne sont pas plus dangereux que le calcium quand ils sont utilisés suivant des normes précises.

Pour lui, il s'agit d'une "grosse balounne" de l'opposition.

AVIS — DE CORRECTION —

Dans notre prospectus publicitaire inséré dans le journal d'aujourd'hui, les prix et disponibilité des modèles peuvent varier au choix de chaque détaillant participant.

Nous vous prions de nous excuser de tout problème que cela pourrait vous causer.

Hoover Canada, Inc.

EconoCoupe
SALON DE COIFFURE



SERVICE SANS RENDEZ-VOUS!

Shampooing inclus avec chaque service.

Coupe 8,50\$

Coupe et finition 15,00\$

Permanente . . . 30,00\$ & 38,50\$
(coupe et mis en pils inclus)

Service en coloration disponible

Bonimart

7600, VIAU - ST-LÉONARD
840, BOUL. TASCHEREAU - GREENFIELD PARK
15-17, ST-JEAN-BAPTISTE - CHATEAUGUAY

GAGNEZ 20 VOYAGES pour 2 personnes à PARIS

Pour ses 20 ans, CFGL vous offre 20 voyages pour 2 personnes sur les ailes d'Air France, du 22 au 29 mars 1989. Hébergement à l'Hôtel Lutétia 4 étoiles. 500\$ d'argent de poche par gagnant.

Tous les vendredis.
2 tirages par jour.
à 8h30 et 16h30
jusqu'au 11 novembre.

Écoutez CFGL pour
connaître tous les
détails ou composez
le 385-9999 notre
ligne GL.

Règlements disponibles
à la station

CFGL FMI 20 105.7

Mon choix... ma façon de vivre.

Une station
COGECO



20% DE RABAIS SUR TOUTES* LES

ROBES

TROIS JOURS SEULEMENT,
LES 26, 27 ET 28 OCTOBRE

Les tout derniers modèles: robes-manteau, robes chemisier, tailleurs et autres. En gabardine, velours, rayonne imprimée, tricotés et plus. Le choix varie selon le magasin. Tailles 8 à 16. Petites et grandes tailles dans certains magasins. Prix cour. 98\$ à 225\$

SOLDE 77,99 À 179,99

110. ROBES *Les robes Expressions 107, 108 et à prix budget 803 sont exclues de cette promotion. Achats en personne seulement.

Simpson
C'est mon style!

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville, 284-4231 • Pointe-Claire, 697-4870 • Les Galeries d'Anjou, 353-3300 • La Cartier-Laval, 687-1540 • Les Palmiers, 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi — 9 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi — 9 h 30 à 21 h, samedi — 9 h à 17 h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi — 9 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi — 9 h 30 à 21 h, samedi — 9 h à 17 h.

LA GARANTIE SIMPSON: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS • UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT SIMPSON, LA BAIE, VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS OU PAYEZ COMPTANT

Voici

L'AUTO DE VOS RÊVES

- Porsche 87 928-S-4 noire, 10000 km
- Jaguar VDP 85-86-87
- Jaguar XJ6 87-88 (démo)
- Jaguar Sovereign 85-87-88 (démo spéciale)
- SAAB 900, 88 turbo convertible, démo, noire
- Bentley Continental 88
- Rover 88 XKE édition spéciale

UNE AUTO DE COLLECTION
JAGUAR XKE CONVERTIBLE 74

SAAB JAGUAR Lamborghini

Automobiles Élegante

4350, boul. Métropolitain Est
Montréal, 374-6550

AMSTERDAM	399\$
ATHÈNES	739\$
FRANCFORT	478\$
HONG-KONG	1 078\$
KATMANDOU	1 510\$
LAGOS	1 365\$
NAIROBI	1 565\$
VIENNE	551\$
SEYCHELLES	1 760\$

Taxes aéroport en sus

Club Adventure
CLUB DE VOYAGES ADVENTURE MONTREAL INC.
1221 St-Hubert
Montréal
286-9014
Permis du Québec

BRAVO!

Céline!



LA DIRECTION
ET TOUT
LE PERSONNEL
DE SIMPSON
MONTREAL

SONT FIERS
DE TOI.

T'AS TOUT
UN STYLE!

Simpson
C'est mon style!